L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N° 88, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 17 MAI 1853.

ELECTION DE JUGES DES COURS DE DISTRICT.

Nous publions ci-joint un tableau complet présentant en détail les résultats de l'élection pour les juges de Cours de District, qui a eu lieu hier parmi nous. On verra du premier coup d'œil que les personnes dont les noms suivent ont été élues à une grande majorité :

1re Cour de District, John C. Larue.
2me " " J. N. Lea.
3me " " T. H. Kennedy.
4me " " M. M. Reynolds.
5me " " D. Augustin.
6me " " J. B. Cotton.

PREMIER DISTRICT.

Precincts.	1	2	3	4	5	6	7
1ère Cour.							
J C Larue,	311	233	265	362	363	410	381
W Hall,	20	19	21	23	38	34	18
A P Field,	147	87	206	130	180	151	181
2ème Cour.							
J N Lea,	311	279	476	374	372	386	438
M Blache,	48	47	72	125	99	171	65
P S Biron,	11	1	3	11	16	17	31
3ème Cour.							
C M Emerson,	94	149	136	244	233	283	186
T H Kennedy,	273	222	416	276	258	304	388
4ème Cour.							
M M Reynolds,	346	289	516	464	436	502	551
5ème Cour.							
R M Kearney,	103	29	262	30	146	57	48
E D Rand,	77	130	85	186	129	222	61
J Livingston,	22	23	25	79	61	85	53
J Gedge,	25	27	36	57	79	75	140
D Augustin,	126	110	126	136	60	95	250
James Dunlap,	11	54	14	34	18	48	28
6ème Cour.							
J C Clarke,	136	204	295	206	391	372	187
J B Cotton,	234	161	317	193	162	149	374

DEUXIEME DISTRICT.

Precincts.	8	9	10	11	12	13	14
1re Cour.							
J C Larue,	348	136	196	266	391	229	193
W Hall,	22	28	16	43	28	49	56
A P Field,	78	56	30	15	34	76	9
2me Cour.							
J N Lea,	277	173	97	195	336	192	188
M Blache,	100	35	69	132	74	157	60
P S Biron,	7	10	10	16	47	6	9
3me Cour.							
C M Emerson,	175	53	52	66	87	126	46
T H Kennedy,	259	149	121	269	367	221	211
4me Cour.							
M M Reynolds,	390	192	160	313	431	296	244
5me Cour.							
R M Kearney,	20	50	5	3	8	—	8
E D Rand,	124	32	49	73	47	109	25
J Livingston,	27	11	11	7	17	8	18
J Gedge,	80	21	9	16	28	27	9
D Augustin,	186	96	89	232	358	206	196
James Dunlap,	16	8	7	2	3	—	4
6me Cour.							
J C Clarke,	245	99	75	124	89	157	64
J B Cotton,	174	116	92	205	358	168	168

TROISIEME DISTRICT.

Precincts.	15	16	17	18	19	20	21
1ère Cour							
J C Larue,	279	101	26	131	27	207	59
W Hall,	20	1	1	14	2	12	—
A P Field,	76	3	2	104	34	52	6
2me Cour.							
J N Lea,	255	50	8	161	49	206	39
M Blache,	124	56	16	85	18	75	27
P S Biron,	5	1		6	2	2	—
3me Cour.							
C M Emerson,	94	52	3	94	21	74	19
T H Kennedy,	290	52	23	156	47	208	48
4me Cour.							
M M Reynolds,	375	103	26	254	65	274	63
5me Cour.							
R M Kearney,	3	1	—	10	7	10	10
E D Rand,	85	46	2	57	13	53	22
J Livingston,	16	1	27	7	13	8	2
J Gedge,	34	3	—	76	12	80	5
D Augustin,	251	54	1	100	22	108	34
J Dunlap,	2	—	1	—	8	—	2
6me Cour.							
J C Clarke,	126	56	19	139	24	91	27
J B Cotton,	250	48	5	115	41	175	36

QUATRIEME DISTRICT ALGER.

Precincts.	22me	23me	
1re Cour.			
J C Larue,	408	319	106
W Hall,	19	21	5
A P Field,	98	37	3
2me Cour.			
J N Lea,	391	312	73
M Blache,	124	64	37
P S Biron,	17	6	9
3me Cour.			
C M Emerson,	210	112	56
T H Kennedy,	314	274	59
4me Cour.			
M M Reynolds,	475	350	112
5me Cour.			
R M Kearney,	44	30	17
E D Rand,	127	64	9
J Livingston,	11	15	7
J Gedge,	40	19	24
D Augustin,	259	227	41
J Dunlap,	54	29	10
6me Cour.			
J C Clarke,	242	173	68
J B Cotton,	269	233	45

Correspondance de New-York.

Désireux d'augmenter l'intérêt que nous nous efforçons de donner à l'*Abeille* et d'étendre de plus en plus sa sphère d'utilité, nous nous sommes assurés la précieuse collaboration de M. P. Arpin, ancien rédacteur en chef du *Courrier des Etats Unis*. M. Arpin sera désormais notre correspondant à New York. La malle nous a transmis hier la première de ses lettres régulières. Nous y appelons l'attention de nos lecteurs. Cette lettre est un véritable kaléidoscope de la cité impériale, elle sera lue, nous en sommes persuadés, avec le plus vif intérêt. On connait d'ailleurs le talent de M. Arpin et nous n'avons pas besoin d'en faire l'éloge.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

New York, 9 mai 1853.

Messieurs,

La physionomie de la Ville Impériale doit paraître en ce moment fort singulière à l'étranger qui la parcourt : elle est soumise à une sorte de boulevercement qui s'étend sur tous les points, mais qui varie suivant les quartiers. Ici, elle ressemble à une ville foudroyée, c'est une ville que l'on démolit ; [illegible] justement Néron l'incendiaire.

Je détruis Rome afin de la fonder plus belle.

Le fait est, messieurs, que jamais pareil mouvement de construction ne s'est opéré sur une aussi vaste échelle. Des rangées de maisons s'élèvent comme par enchantement dans la partie septentrionale où les rues étaient à peine tracées, des îlots entiers se remplissent d'un seul coup, une cité nouvelle surgit où l'on ne voyait naguère qu'un désert et des rochers. La campagne disparaît, et Bloomingdale, Yorkville, Harlem, tous ces villages qui croyaient être établis à une distance raisonnable de la métropole n'en sont déjà plus que les faubourgs. Cependant que la ville s'étend ainsi vers le Nord avec une rapidité surprenante, les embellissements se poursuivent dans la partie méridionale, c'est à dire dans le vieux New York qui se transforme à vue d'œil et devient de jour en jour plus splendide.

Broadway, cette grande artère où la circulation s'accroît incessamment, Broadway que le commerce de gros envahit avec une sorte d'ardeur, Broadway tient à maintenir sa vieille réputation [illegible]. Il ne se contente plus des magasins qu'un [illegible] voyait il y a quelques années : il lui faut de véritables palais. Il n'attend pas qu'un édifice soit [illegible] pour le remplacer, [illegible] condamné par le temps pour [illegible], il jette bas tout ce qui lui semble mesquin [illegible] pour y substituer des constructions grandioses.

Les façades en pierre brune ou en marbre blanc relevées de sculptures y sont désormais seules acceptées, et la brique est dédaigneusement laissée aux habitations modestes des rues où se porte la population moyenne. Quant à l'aristocratie, elle rivalise, non sans succès, avec le commerce, et rien n'est plus somptueux que les résidences qu'elle se fait bâtir dans les parages de la Cinquième Avenue. Si l'art et le goût pouvaient marcher de pair avec la magnificence, New-York serait dans quelques années la plus belle ville du monde. Malheureusement, dans tous les travaux qui s'opèrent et qui absorbent des sommes énormes, on s'est contenté d'agrandir les proportions des édifices, mais sans en varier le modèle. L'ornementation extérieure en est plus riche, mais elle n'accuse aucune pensée un peu élevée ; si bien que l'aspect général, assez imposant aux regards, est loin de frapper et encore moins de satisfaire l'imagination. Passez-moi le mot, le New-York architectural est bourgeoisement beau ; rien de plus.

Néanmoins il m'offrira le sujet de quelques esquisses qui pourront ne pas être sans intérêt pour vos lecteurs et qui se mêleront naturellement à certaines études de mœurs qu'on me paraît avoir un peu trop négligées.

Je ne veux pas toutefois m'y hasarder aujourd'hui ; car j'ai d'abord à vous entretenir des diverses actualités qui occupent ou qui ont occupé les esprits durant ces derniers jours. La première et la plus triste, c'est la catastrophe survenue sur le chemin de New Haven, catastrophe dont l'écho a dû vous arriver depuis quelques jours par le télégraphe. C'est l'une des plus effroyables que l'on ait eu à signaler depuis longtemps ; c'est en même temps l'une de celles où la responsabilité pèse le plus lourdement sur les agens de la compagnie ; aussi s'y a-t-il qu'un cri pour demander justice d'une négligence qui, par le fait, est un véritable crime ; aussi la Législature du Connecticut s'en est-elle émue, et l'un de ses membres a proposé d'ajouter aux pénalités impuissantes promulguées contre de pareils attentats une forte amende que le jury appliquerait plus facilement que toute autre peine et qui prendrait les compagnies par leur seul endroit sensible : les corporations industrielles ont-elles d'autre cœur que leur caisse ?

L'impression causée par le sinistre de Norwalk a été des plus vives ; mais elle ne paraît pas devoir être plus durable que celle des autres malheurs du même genre. A-t-on le temps de s'occuper de ces choses-là plus de quelques heures, lorsque tant d'autres intérêts vous sollicitent ; lorsqu'il faut suivre sans interruption ses affaires ou ses plaisirs !

La grande attraction du moment, c'est l'Hippodrome, avec Franconi et tout son cortége d'écuyers, d'écuyères, de singes, d'autruches &c. Tout le monde s'est engoué de ce spectacle, depuis les fashionables dédaigneux qu'on ne voit qu'à l'opéra jusqu'au gamin qui figure au parterre des théâtres du Bowery. On s'explique ce fanatisme lorsque l'on a assisté à l'une des soirées de l'Hippodrome. L'enceinte elle-même, malgré quelques vices de construction, ne manque pas d'élégance ; et lorsque quatre ou cinq mille personnes y sont réunies, lorsque le brillant cortége de la compagnie équestre déploie dans l'arène, le coup-d'œil n'est pas sans une certaine grandeur. Les exercices d'équitation ont d'ailleurs pour public un caractère de nouveauté prompte [illegible] des courses de chevaux et celles de char [illegible] attrait que rien n'a encore vous [illegible] qui passionne facilement pour ces [illegible] qui éprouvent leurs montures avec une adresse extrême, qui luttent d'audace et de vitesse avec un entrain, un diable-au-corps inimaginable. On éprouve à les voir courir toutes les émotions que les sportsmen se donnent dans leurs têtes hippiques ; car elles y vont d'aussi franc jeu que les jockeys les mieux stylés ; elles risquent leur vie avec la même indifférence, avec le même emportement ; elles mettent à triompher autant d'amour-propre et d'ardeur que si elles disputaient un prix d'une grande valeur ; et elles se trouvent largement payées par un hurrah et des applaudissements. Disons en passant que le public ne les leur épargne pas.

Les tours de force et d'équilibre sont aussi des plus remarquables à l'Hippodrome ; les frères Siegrist surtout réalisent sous ce rapport tout ce que l'imagination la plus hardie peut concevoir. Leurs exercices sur le trapèze et sur la perche équilibrée sont tout à la fois effrayants et gracieux. Ces deux frères laissent bien loin derrière eux tous les athlètes qu'on a pu voir ici.

L'Hippodrome est engagé pour quatre mois à New-York ; et tout indique que l'entreprise donnera les plus magnifiques résultats. Ce temps expiré, Franconi et sa compagnie parcourront les Etats-Unis, et vous avez des chances pour les voir arriver vers le printemps prochain. La Nouvelle-Orléans ne manquera pas de leur faire fête ; car ils le méritent de toutes les façons.

Tandis que ce spectacle populaire fait fanatisme, l'opéra meurt devant l'indifférence de la foule. Il a bien réussi cette fibre intelligente qui va partout où s'offre un plaisir [illegible] ; mais malheureusement cette offre ne suffit pas à payer les frais d'une entreprise nécessairement fort lourde. La compagnie réunie par les soins de Legrand Smith, gendre de Barnum, se composait de l'Alboni, de Salvi, de Marini et de quelques artistes secondaires ; elle renfermait donc un talent hors ligne et des chanteurs populaires ; elle remplissait donc les principales conditions qui assurent, d'ordinaire le succès ; mais elle avait le tort immense de couter trop cher et par suite de demander au public un prix trop élevé. Chaque représentation coûtait à l'impresario deux mille dollars, et la moyenne de ses recettes n'a pas dépassé dix-sept cents ! Ces chiffres expliquent du reste la décision qu'il a prise de ne pas persévérer dans une opération forcément désastreuse. L'opéra a donc fermé ses portes à Niblo comme il l'a fait naguères à Astor Place ; et nous n'avons plus aujourd'hui qu'un bien faible espoir d'entendre encore la voix divine de l'Alboni.

Les Orléanais, je le crains bien, n'auront pas non plus la chance d'applaudir cette merveilleuse cantatrice. L'épreuve qu'elle a faite du public de New-York l'a mise en défiance de tous les autres publics américains ; et comme son but en venant aux Etats-Unis n'est pas seulement de gagner de l'argent, comme elle aime mieux deux mille francs par soirée devant une assemblée de connaisseurs que trois ou quatre mille devant les Béotiens des bords de l'Hudson ou de l'Ohio, elle songe à retourner tout droit en Europe. Je regretterais vivement de lui voir mettre ce projet à exécution avant d'avoir poussé jusqu'à la Nle-Orléans ; car je crois, et je le lui ai déjà dit à elle-même, je crois qu'elle trouverait dans le Sud des dignes appréciateurs et des succès comme elle les aime. Je renouvellerai mes instances ; mais j'ai bien peur qu'elles ne soient impuissantes. Le seul moyen efficace de combattre la résolution de l'Alboni et de la décider à se rendre dans votre ville, serait une offre formelle du directeur de votre théâtre. Y songera-t-il ou, pour mieux dire, peut-il y songer ? Vous êtes plus à même que moi de le savoir. En tout cas, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos de le prévenir par l'intermédiaire de votre journal.

Un compatriote de l'Alboni qui ne manquera point de vous visiter, c'est le père Gavazzi. Je n'ai pas étudié d'assez près cet apôtre anti-catholique pour apprécier son caractère et sa valeur morale. Je ne connais de lui que ce qu'en sait le public : c'est un moine qui a jeté le froc aux orties et qui poursuit en ce moment une croisade contre la papauté qu'il vénérait naguères, et contre l'Eglise romaine dont il a été l'un des enfants. La conviction chez lui peut être sincère ; mais il apporte dans son œuvre une passion dramatique et des allures théâtrales qui, jointes à sa verve, ne mettent un peu en évidence. Le tempérament et l'imagination me paraissent être les mobiles qui ont poussé le père Gavazzi dans la voie où il s'est engagé. Il ne voit d'ailleurs à rien autre chose qu'à la destruction de la souveraineté papale ; il attaque les dons et les vices qui se sont introduits dans l'Eglise romaine ; il tonne contre les jésuites, contre l'Inquisition, contre le despotisme, le retour à sa manière les prédications de quelques-uns ; [illegible] réformateurs. [illegible] Ce n'est un révolutionnaire à la suite, ce n'est pas un réformateur.

Il trouve ici un public assez disposé à écouter ses déclamations, toute voix qui s'élève contre la papauté rencontre la sympathie au milieu de populations dont la majorité est protestante. Il suscite d'ailleurs une certaine curiosité, je ne dirai point par son talent mais par la nature de sa verve oratoire. Le père Gavazzi est un prédicateur véritablement italien, il n'a pas la cété simple, élevé, magistral, qui chez les orateurs américains, s'unit si souvent à une forme essentiellement populaire, mais il a le geste pittoresque, la pantomime animée et tournant volontiers à l'arlequinade, la voix sonore et forte, brif tous les défauts qui appartiennent à l'école [illegible]. Le père Gavazzi est amusant, c'est un parleur toujours en scène, qui joue ses discours bien plus qu'il ne les débite ; il arrive ainsi fréquemment à l'effet, il réussit à faire rire et à provoquer l'applaudissement, mais il reste, pour moi du moins, bien loin de l'éloquence. Il s'exprime d'ailleurs dans un anglais parfaitement incorrect, qu'il prononce fort mal, mais tout cela n'a point que de faire fancy son auditoire, lui fait pardonner bien des barbarismes.

Sans doute le père Gavazzi vaut mieux lorsqu'il parle italien ; [illegible] d'applaudissements, jamais [illegible] pour moi [illegible] suffire à le faire admirer en grand orateur.

On parle depuis quelque temps de la publication d'un nouveau journal français, le *Républicain*, qui paraîtrait tous les jours [illegible] qui aurait pour rédacteur en chef M. Quesne, condamné politique, évadé l'an dernier de Cayenne. Le fondateur malheureusement ne dispose que de faibles ressources, et ce la pourra retarder l'élan de la nouvelle feuille ; mais il s'appuie sur une association de compositeurs typographes qui mettent en commun leur travail pour faciliter l'apparition d'un organe des opinions démocratiques. Cette entreprise doit une prise par les simples ouvriers mérite la sympathie et l'appui de tous ceux qui restent fidèles aux idées de liberté et de progrès.

P. ARPIN.

THEATRE D'ORLEANS.

La saison théâtrale touche à sa fin ; huit jours encore et la nouvelle Direction prendra les rênes de l'administration et s'occupera activement des améliorations intérieures qu'elle a projeté de faire au vieil édifice. Le plan qui a été adopté a cet effet nous paraît irréprochable et doit satisfaire à toutes les exigences de notre ville. L'architecte a su utiliser avec beaucoup d'intelligence le local actuel du théâtre et en augmenter considérablement la contenance sans nuire en rien au confort des spectateurs.

Les premières de la salle projetée, vues de la scène, offriront l'aspect de l'intérieur d'une vaste cloche renversée sur le côté et vue par l'ouverture. Le premier rang de loges circulera sur tout le pourtour de la ligne extérieure de la forme indiquée ; les deuxième et troisième rangs, séparés l'un de l'autre, et du premier, par des couloirs de circulation, se trouveront posés sur le premier rang, comme un diadème, et aboutiront aux deux murs latéraux des côtés de la salle, lesquels seront garnis d'une estrade contenant deux rangées de fauteuils ; les loges grillées du fond de la salle occuperont leur place actuelle.

On voit du premier coup, si notre explication est compréhensible, les avantages de ce plan qui fait gagner aux premières quinze loges sur la disposition actuelle, et deux rangées de fauteuils de chaque côté de la salle. Ce projet rentre en outre les places et les loges de côté tout aussi agréables et aussi bonnes que celles de l'hémycicle.

Les secondes offriront une modification au plan des premières, en ce qu'au lieu d'avoir leur amphithéâtre pris sur l'intérieur de la salle, comme celui des premières, elles en auront un établi en dehors et dans la profondeur, de façon que la corbeille de loges des premières se trouvera tout à fait dégagé d'en haut ; les loges de seconde circuleront sur les côtés de la salle et aboutiront à l'amphithéâtre de cet étage, qui contiendra cent cinquante fauteuils. Les places du paradis resteront telles qu'elles sont actuellement, à l'exception des loges des personnes de couleurs qui seront enlevées. Les banquettes recouvertes du parquet disparaîtront pour faire place à de commodes fauteuils ou le spectateur n'aura plus à subir la torture du rembourrage en noyaux de pêches qui existe en ce moment. Le tout sera repeint, redoré, brillamment éclairé, parfaitement chauffé et très bien ventilé, de façon à ne plus geler en hiver et cuire en été comme par le passé.

Comme on le voit, la nouvelle administration fait la coquette et veut plaire à son public ; on doit lui en savoir gré et lui souhaiter la prospérité de celle qui l'a précédée, et qui, en se retirant, emporte les bons souvenirs et la sympathie de tous ceux qui prennent intérêt à l'art dramatique à la Nouvelle-Orléans.

En attendant que ce projet se réalise dans l'avenir, ce qui est hors de doute, disons un mot du présent. La représentation d'hier soir, au bénéfice de M. Elie, a été très brillante, eu égard à l'époque avancée de la saison ; presque toutes les loges étaient occupées. *Moïse* a marché avec l'ensemble et l'entrain habituel, et M. Gottschalk a obtenu, comme toujours, un brillant succès.

On annonce pour ce soir, la délicieuse partition de Boieldieu—la *Dame Blanche*—et pour jeudi le chef-d'œuvre de Meyerbeer—les *Huguenots*. Cette dernière représentation est affectée au bénéfice de M. Colin ; c'est une solennité obligatoire pour les habitués du théâtre—nous en reparlerons.

Le concert de charité.—Le comité chargé de répartir entre les institutions charitables de notre ville le produit du concert de charité donné mercredi dernier par Gottschalk, s'est acquitté hier de ce devoir. La recette nette de la soirée a été de $794 50. Le comité a réparti cette somme de la manière suivante :

Asile des Orphelins, 3e district,	$200
Asile des Orphelines de la rue du Camp,	200
Asile des Veuves, 3e district,	100
Hospice des Veuves, 1er district,	100
Bureau de charité, 2e district,	94 50

Chemin de fer de Pontchartrain. — La Direction vient de déclarer un dividende de cinq pour cent pour les six derniers mois. Ce dividende sera payé après le 15 juin.

Concert de M. Carrière—On verra par un avis publié dans une autre colonne que M. Carrière, première flûte du Théâtre d'Orléans, se propose de donner le 23 courant un grand concert dans la salle des Odd Fellows ; il sera secondé dans cette circonstance par les premiers artistes du Théâtre d'Orléans et par Mlle Laudumiez, jeune pianiste de cette ville à laquelle tout le monde accorde beaucoup de talent. Nous reparlerons de cette soirée.

CHRONIQUE LOCALE.

Enquête.—Le coroner a tenu, dimanche, à l'Hôpital de Charité, une enquête sur le corps de John Moore. Le jury a rendu le verdict suivant : " Mort d'une blessure faite au côté gauche par la balle d'un pistolet tiré, le 13 du courant, par Michael Clancy. Le défunt est le même individu qui a été assassiné près du marché Ste-Marie. Nous avons commis une erreur en disant que son nom était Bawles. Moore est né en Angleterre et était âgé de 23 ans. La police n'a pas encore arrêté le meurtrier.

Marché.—Le contrôleur a vendu hier, à l'encan, le contrat pour la fourniture de 35,000 yardes de pierres carrées pour le chemin public, à partir de la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue St-Louis. Le marché a été adjugé à M. L. Casting à raison de $3 la yarde carrée superficielle.

Assaut, etc.—La police s'est emparé dimanche et hier, d'un grand nombre d'individus qui sont accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix. Les détails de ces affaires n'offrent aucun intérêt.

Assaut dans l'intention de tuer.—John Keating et John M. Allison ont été arrêtés dimanche, dans le Quatrième District, pour avoir assailli et dangereusement blessé H. Young.

Vol de cheval.—F. Washingham a été arrêté dimanche dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir volé un cheval appartenant à M. Varortor. Il restera en prison jusqu'à ce que l'affaire soit appelée.

Châtiment.—Un des hommes de garde du premier district a été sévèrement châtié hier, en face du bureau du recorder Wintor, par une dame dont il avait maltraité le mari.

Escroquerie—Catherine Walsh a été arrêtée dans le deuxième district, sous l'accusation d'avoir pris part à un vol d'argenterie. On a trouvé chez elle une partie des articles volés.

Arrestations.—La police a fait, dimanche, une descente dans une maison de la rue Dauphine où plusieurs personnes de couleur s'étaient assemblées contrairement aux ordonnances. Le recorder Baxter les a condamnées à une amende de $5. Un blanc qui faisait partie la réunion, a payé dix piastres d'amende.

Le Républicain.—Nous avons reçu hier le premier numéro d'un journal français qui vient d'être fondé à New-York par M. Eugène Quesne, sous ce titre : *Le Républicain*. M. Quesne est un des évadés de Cayenne. Voici comment il s'exprime dans un des articles de son premier numéro :

" Convaincus de l'efficacité de certains principes pour faire avancer l'Humanité dans la voie de la civilisation, nous croirions manquer au premier devoir de publiciste, si nous ne faisions tous nos efforts tendant à les développer, à les propager, à les faire triompher ; nous ne laisserons donc pas vivre paisiblement l'erreur côte à côte avec la vérité, pour nous réserver le bénéfice d'un arbitrage équivoque, mais nous sacrifierons toujours celle-là à celle-ci, à nos risques et périls.

" Il est plusieurs croyances qui aspirent à la domination du monde, mais aucune d'elles n'arrivera jamais, quoiqu'elle fasse, à réaliser l'unité dans les trois ordres politique, social et religieux.

" Il faut donc appeler les hommes sur un autre terrain, sur celui de la science ; et la diversité des tendances disparaîtra bientôt devant les conclusions fondées sur l'observation rationnelle de faits invariables et constans.

" Dès lors, il nous semble que les obligations du journal ne consistent pas seulement à satisfaire la curiosité par les nouvelles ou à distraire et amuser par les chroniques plus ou moins spirituelles.

" Le journal, de notre temps, doit être principalement le propagateur de la science.

" Et tel sera un des soins les plus assidus de notre feuille, telle est même, disons-nous, sa raison d'être.

" Car nous sentons que la politique d'agitation, de récriminations, de jeu de bascule, nous sentons que cette politique là est morte.

" Mais, d'autre part, si bien des illusions ont disparu, les réalités qui triomphent ne donnent pas ce contentement qui éteint tous les désirs.

" Tout n'est pas fini, alors.

" Le fantôme évoqué pour terrifier le monde a été pourfendu par le sabre napoléonien.

" C'est bien.

" Mais le fantôme disparu, il reste quelque chose qu'on ne pourra ni tuer, ni sabrer, ni proscrire peut-être.

" Il reste une idée.

" Cette idée est qu'une ère est fille de celle qui qui l'a précédée, et que l'Humanité ne saurait reculer. "

Le *Progrès* est donc ce que nous venons servir.

Noyé.—On lit dans le *Vigilant* du 14 mai :

Le cadavre d'un homme noyé a été trouvé avant hier dans le remou Mollère, près du moulin à scie de M. Cherbonnier. Il résulte du rapport dressé par le coroner, que ce malheureux a séjourné longtemps dans l'eau avant d'être aperçu, car il était dans un tel état de décomposition que sa chair et même ses vêtements tombaient en lambeaux, et qu'il n'avait presque plus de forme humaine.

Le navire anglais *Helen*, capitaine Sinclair, a découvert, en allant de Liverpool à San Francisco, une île qu'aucune carte ne signale et qui a cinq milles de longueur sur un mille de largeur. Cette île est couverte d'une couche de guano épaisse de huit pieds. Le capitaine Sinclair n'a pas voulu indiquer la position de l'île ; il s'en réserve sans doute l'exploitation.

Les navires de guerre *Vincennes* et *Fennimore Cooper*, qui doivent faire partie de l'expédition chargée d'explorer le détroit de Behring et les mers de la Chine, sont arrivés à Norfolk le 15 de ce mois.

Havane.—Le steamer *Isabel* a apporté à Charleston des journaux de la Havane jusqu'au 8 du courant. La plus grande tranquillité régnait dans l'île. Le général Lavaletto et un autre officier supérieur sont retournés en Espagne. La visite du capitaine général dans les différentes parties de Cuba ne l'a, dit-on, que médiocrement édifié sur les sentiments du loyauté des colons à l'endroit de leur souverain. On ajoute même, bien que l'on n'ajoute pas foi à ce bruit, que M. Cañedo aurait été l'objet à Santiago de Cuba de démonstrations hostiles. A Puerto Principe le peuple s'est tenu dans une grande réserve et le capitaine-général a été accueilli avec une excessive froideur. L'attitude des troupes serait également, dit-on, à faire croire les correspondans, une cause d'inquiétude pour le gouvernement. Aux dernières dates on se disposait à retirer un régiment du Trinidad. Voici ce que nous lisons dans une lettre de la Havane :

" Que les troupes soient mécontentes, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car leur position est intolérable, et sachant qu'ils seraient soutenus par les créoles si elles tentaient un mouvement insurrectionnel, il ne faudrait pas beaucoup pour les porter à manifester leur mécontentement. Les proclamations qui ont été, assure-t-on, répandues parmi elles, ont affaibli leur sentiment du devoir. On assure que les Catalans commencent à avoir de sérieuses appréhensions pour l'avenir ; s'ils se prononcent pour le parti de l'indépendance ce sera à condition que l'île ne soit point annexée aux Etats-Unis. Les créoles, au contraire, sont en faveur de l'annexion, car ils considèrent que pour assurer à Cuba la paix et la prospérité il est indispensable que le glorieux pavillon étoilé y flotte.—Il règne ici un grand mouvement de navires de guerre. Ils arrivent et partent tous les jours. Tous les navires anglais sont en croisière. "

La catastrophe de Norwalk.—Les journaux du Nord continuent à publier les détails déchirans de l'épouvantable catastrophe survenue à Norwalk. Aux dernières dates il avait été recueilli 50 cadavres. Le nombre des blessés qui se trouvent à Norwalk est de 21, et celui des personnes qui se sont sauvées de 146.

Le mécanicien déclare qu'il a vu le signal qui annonce que le passage est libre et que ce motif seul l'a empêché d'arrêter le convoi. Cette déclaration paraît évidemment fausse, ou bien le mécanicien était en proie à une illusion d'optique. Un journal de New-York publie sur cet affreux sinistre quelques détails que nous croyons devoir reproduire :

" Il faut avoir entendu le récit des témoins oculaires, avoir vu par soi-même l'amas de débris accumulés sur le théâtre de l'accident, avoir eu le courage d'assister pendant quelques heures aux scènes de deuil qui ont suivi la catastrophe pour la comprendre en quelque sorte dans son étendue et son caractère réels.

" L'endroit précis où le malheur est arrivé se trouve à 44 milles de New-York, un peu au delà de la station de Norwalk. A ce point, un pont en partie mobile se trouve jeté sur la rivière de Norwalk, juste au-dessus de son embouchure dans le Sound. Quelques maisons éparses à l'entour forment un village irrégulier, qui est désigné dans le pays sous le nom de South Norwalk.

" Ce pont a toujours été considéré comme un des points de la route qui exigent la plus grande vigilance de la part des conducteurs de convois. Outre que, par sa position, il est fréquemment appelé à livrer passage à des bâtiments, le chemin de fer y arrive par une courbe fortement prononcée, qui ne permet pas de l'apercevoir à une grande distance. Aussi, la compagnie a-t-elle, dès le début, entouré ce passage difficile de toutes les précautions dictées par la prudence. Un écriteau, placé à un quart de mille en-deçà, rappelle aux conducteurs de " faire attention au pont ; " en même temps, un gros ballon rouge, hissé au sommet d'un mât, leur donne le signal qu'ils peuvent passer ; par contre, l'absence de ce ballon indique que la voie n'est pas libre et les avertit de s'arrêter. L'article 6 des instructions spéciales destinées aux conducteurs leur enjoint en outre de n'avancer qu'avec précaution aux abords du pont de Norwalk, de tourner lentement la courbe et de s'arrêter complètement s'ils ne sont pas exactement à l'heure. "

" Or, voici comment le mécanicien du convoi de samedi matin s'est conformé à ces instructions.

" Le pont était ouvert et le ballon rouge abaissé depuis près de dix minutes, lorsque le train a débouché de la courbe à toute vapeur ; il était déjà bien tard, à ce moment, pour ralentir l'impétueux élan de la locomotive ; mais le peu qu'il y avait à faire n'a même pas été tenté : en apercevant le péril, mécanicien et chauffeur se sont précipités à bas, et le convoi a continué à rouler avec la rapidité de la foudre vers le gouffre ouvert au-devant de lui. Le pont a 60 pieds d'ouverture ; eh bien ! telle était l'impulsion donnée à la machine, qu'elle a franchi tout cet espace dans le vide, est allée frapper la pile du bord opposé où elle est tombée dans la rivière [illegible]

" Aussitôt un craquement épouvantable [illegible] ; la locomotive y a été suivie immédiatement [illegible] ; la première voiture de voyageurs a été également submergée d'une façon complète ; puis la se-

FEUILLETON.

LA FILLEULE,
ROMAN PAR GEORGE SAND.

TOME PREMIER.—PREMIÈRE PARTIE.

ANICÉE.

III.

—Sais-tu qu'elle est très belle, cette misérable créature ! disait Roque, tout en dévorant. On voit bien en elle le spectre d'une de ces ravissantes gitanelles que Michel Cervantès ne dédaigna pas de chanter. C'est un pan teint de l'Alhambra. A propos, toi qui apprends tout, sais-tu par hasard ce que c'est que cette race immonde qui porte encore au front le sceau de je ne sais quelle grandeur déchue ?

—Ce sont, lui répondis-je, des Indiens purs sang qu'on a baptisés de tous les noms des pays traversés par eux dans leur longue et obscure migration à travers le monde, Egyptiens, Bohémes, Zingari....

—*Et cætera*, reprit Roque, en attaquant un autre plat. Il en est d'eux comme de ces fossiles que l'on trouve épars sur tous les points du globe et que le vulgaire foule aux pieds sans se douter que ce sont les ossemens du monde primitif.

Là-dessus, Roque entama une dissertation qui, accompagnée d'une mastication acharnée, acharnée, dura près d'une heure, et qui aurait pu durer toute la nuit, si la mère Floche ne fut entrée, portant dans son tablier quelque chose qu'elle prétendait nous faire embrasser et bénir. C'était un petit avorton roulé dans un vieux tapis de pied, d'où sortait une face violacée, des yeux fermés, des traits informes.

—Fi ! ôtez cela ! s'écria Roque, c'est affreux à voir quand on mange.

—Un enfant qui vient de naître ! c'est sacré, monsieur ! répondit la vieille en m'apportant la progéniture de la bohémienne.

L'emphase de la mère Floche fit sur moi, à mon corps défendant, une certaine impression. Je lui laissai poser le petit être devant moi sur la table et le regardai curieusement. Je n'avais jamais accordé autant d'attention à un pareil objet, et, comme tous les hommes chez qui les entrailles paternelles n'ont pas encore parlé, je ne ressentais pour cette première manifestation de la vie humaine qu'un mélange de dégoût et de pitié.

—C'était bien la peine d'assister cette gracieuse perle d'Andalousie ! dissait mon ami en riant. Elle nous a gratifiés d'un petit monstre !

—Ma foi, monsieur, vous n'y connaissez rien, reprit la mère Floche. Cette petite fille, quoique très brune, est la plus jolie que j'aie jamais vue.

—Joli, ça ! s'écria Roque. Ainsi, mon pauvre Stéphen, nous avons été encore plus laids, nous autres !

—Admirons l'instinct des femmes, pensais-je, là où nous ne voyons qu'une ébauche informe de l'œuvre divine, leur appréciation mystérieuse saisit la révélation de l'avenir.

—Mais de quoi vas-tu vous revêtu cette pauvre créature ? demandai-je au mon hôtesse.

—De ce que j'ai pu trouver de plus propre dans les hardes de la bohémienne, répondit-elle. Mais la sage-femme est en train de couper des langes dans un de mes vieux draps, et mon homme a été chercher une mauvaise couverture dont nous lui ferons présent.

En attendant, mettons ce marmot dans une enveloppe moins crasseuse, m'écriai-je, et, ouvrant ma malle, j'y trouvai, des mouchoirs de toile et un grand caché-nez en mérinos dont la mère Floche habilla l'enfant.

Ma sollicitude parut très puérile à Roque, qui trouvait, sage que l'enfant destiné à ne jamais connaître les douceurs de la civilisation s'habituât, dès le premier jour, à s'ébattre au dans une sorte de paillasson.

On appela, d'en bas, la mère Floche.

—Ah ! mes bons messieurs, s'écria-t-elle, je ne sais où donner de la tête. Et mon homme qui n'a pas encore soupé ! Laissez-moi poser cette pauvre petite sur votre lit pour un moment-je reviendrai la chercher. Elle sortit sur un second appel de plus en plus impatient ; et nous restâmes chargés de la garde de l'enfant.

—*Elle est bonne !* me dit Edmond en style d'écolier (*Vacation* est le mot sous-entendu de cette locution). N'aurais-tu pas appris, *incidemment*, l'art de nourrir les marmots ?

L'enfant criait, nous imaginâmes de lui donner de l'eau sucrée.

—Tiens ! ça boit ! disait Roque, émerveillé.

L'enfant s'endormit sur mes genoux. Roque reprit sa dissertation sur le déluge, tout en fumant son cigare.

Cependant, au bruit et au mouvement qui se faisaient au rez-de-chaussée, avait succédé un silence complet.

—Je crois, Dieu me pardonne, dit-je à mon ami en l'interrompant, que tout le monde, vaincu par la fatigue, s'est endormi en bas, et que nous allons être obligés de bercer cette sorte d'fin toute la nuit.

—Voyons ! voyons ! donne-moi ça, répondit Roque en voulant prendre l'enfant. Je vas le reporter à sa mère.

—Va voir ce qui se passe, lui dis-je, et envoie-moi la mère Floche.

Roque descendit. Je restai seul avec l'enfant, sans trop m'apercevoir qu'il était sur mes genoux, le soulevant instinctivement, et songeant à l'amour des mères, à la misère, par conséquent.

Puis ma rêverie prit un autre cours. Je me demandai ce que c'était que l'énigme de cette destinée humaine qui se pose si diverse à l'entrée de chacun de nous dans le monde, et, incroyable qu'on pût imaginer, ce qui prendre la vie, et que nous avons bientôt qu'à croire les choses qu'on nous sommes, à des combinaisons inexplicables de la Providence, pour en justifier la rigueur ou la bizarrerie.

Tout à coup la porte s'ouvrit et je vis apparaître le petit bohémien. Son teint olivâtre n'était guère susceptible de révéler la pâleur de l'émotion ou de la fatigue ; mais son œil fixe, sa bouche contractée, donnaient à ce visage d'enfant une expression de douleur et de volonté au-dessus de son âge.

—Rendez-moi ma sœur, me dit-il laconiquement en espagnol. Ma mère est morte.

Je gardai l'enfant dans mes bras, et je descendis à la hâte. Je trouvai Roque constatant que la bohémienne, épuisée de fatigue, de misère et peut-être de chagrin, venait de succomber à l'effort suprême de l'enfantement.

Quand le petit gitano, qui m'avait suivi, se fut assuré de la vérité, dont apparemment il doutait encore, une crise de desespoir violent succéda à son apparente fermeté. Il se jeta sur le cadavre en criant, puis il se mit à lui parler dans sa langue asiatique, sur un ton dolent, entrecoupé de sanglots qui, parfois, prenaient l'intonation d'un chant ou d'une déclamation. Pendant plus d'une heure il fut impossible de le calmer, et nos exhortations semblaient lui inspirer une sorte de rage impuissante ou de haine sombre. Cette scène, à laquelle les autres assistans, occupés de remplir les formalités prescrites en pareil cas, donnèrent forcément peu d'attention, me pénétra vivement. Je ne pouvais en détacher mes yeux. La face pâle de cette morte, encadrée de longs cheveux noirs, représentait à mon imagination ma mère, dont je n'avais pu consoler l'agonie et contempler les traits flétris. Le desespoir de cet enfant était celui que j'aurais eu sans doute à son âge. Moi je n'avais pu pleurer. Ses sanglots produisirent sur moi un effet magnétique ; mes nerfs, ébranlés tantôt par la monotonie déchirante de ses gémissements, tantôt par ses brusques et bizarres exclamations dans une langue inconnue, se détendirent enfin, et je sentis des ruisseaux de larmes couler sur mes joues, en même temps qu'un élan sympathique me portait à une commisération infinie pour cet être frappé d'une infortune semblable à la mienne.

A minuit, le décès légalement constaté, le maire et les témoins partis, la sage-femme fut payée et congédiée.

Qu'allaient devenir les enfans ? Mes hôtes étaient si fatigués qu'ils remirent au lendemain à s'en occuper. La mère Floche amena une de ses trois brebis et on put faire téter le nouveau-né. Bien que l'aîné fut arrivé mourant de faim, il refusa de rien prendre et voulut passer la nuit auprès du matelas où gisait la morte. De plus en plus apitoyé sur son sort, j'envoyai dormir tout le monde, et je restai seul avec lui, le cadavre, la petite fille couchée dans une corbeille, la brebis et son agneau.

Alors le gitano se calma. Il s'assit au pied du matelas et me regarda attentivement, mais sans vouloir échanger avec moi une seule parole. Il semblait qu'il observât quelque prescription de sa religion qui lui défendait de parler dans la chambre mortuaire. Enfin il parut s'assoupir, et, voyant tout tranquille autour de moi, je finis par m'endormir moi-même sur ma chaise.

Le chant du coq qui vint sonner sa fanfare matinale auprès de la porte m'éveilla. Il faisait à peine jour. Je ne vis plus le petit garçon dans la chambre. Je pensai qu'il avait été voir son mulet, ou dormir dans l'étable. Je m'assurai que la petite fille reposait tranquillement. La brebis broutait à une brassée de feuilles vertes qu'on lui avait apportée dans la chambre par précaution. La morte s'était raidie sous la couverture. La main livide et maigre, extraordinairement petite et bien faite, sortait du linceuil et pendait à terre. Elle était ornée d'un bracelet d'or trop large qui retombait jusqu'à la naissance des doigts. Je le pris pour le donner à son fils. J'étais si accablé que je le mis dans ma poche sans le regarder, et que je me rendormis presque aussitôt.

Ce ne fut qu'au grand jour que l'on vint me relayer. Le gitanillo n'était pas rentré. Le mulet avait disparu avec lui. Nous ne pensâmes qu'ils avaient été, l'on portant l'autre chercher l'assistance de quelque vagabond de la tribu pour ensevelir la mère et emmener l'enfant ; mais cette journée et les suivantes s'écoulèrent sans qu'on entendît parler du fugitif ni d'aucune de sa race.

Dans l'attente de quelque réclamation, le maire du village s'entendit avec la mère Floche et nous, pour assurer provisoirement l'existence de pauvre petite abandonnée. Nous fûmes tous fort embarrassés quand il s'agit de faire dresser son acte de naissance. Nous ne savions pas le nom de la mère, nous ignorions si l'enfant pouvait réclamer une paternité quelconque. Il fallut donc l'inscrire au registre de l'état civil comme né de parens inconnus. La mère Floche porta la petite fille au baptême. Je la pris pour filleule, avec moi pour parrain, dans cette pauvre petite église d'Avon où un simple autel orné d'une dalle *Marqueterie*, rappelle un des plus sombres drames amoureux du dix-septième siècle.

Roque, bon et généreux, vida sa petite bourse sur le berceau de notre protégé, mais n'en continua pas moins à rire de l'aventure. Il voulait qu'on donnât à la gitanilla quelque nom expressif ou burlesque. La mère Floche, qui tenait au nom, insistait pour qu'on lui appelât *Scholastique*. Le maire avait l'habitude de donner à tous les enfans trouvés de sa commune le même prénom, *Françoise*, quelque fût leur sexe. Il me fallait soutenir plus d'un assaut pour baptiser à mon gré ma filleule ; mais quand on m'eut concédé ce droit, je me trouvai fort embarrassé.—Aucun nom ne me semblait assez caractéristique pour une destinée aussi étrange ; mais il était dans celle de l'enfant d'en avoir un très vulgaire. Je m'avisai de regarder le bracelet que j'avais retiré du poignet de la morte ; c'était une grosse chaîne d'or formée d'un cadenas sur lequel étaient gravées d'imposantes armoiries et d'une plaque qui portait le seul mots *Moréna*.

Dans ma simplicité, je crus avoir fait une grande découverte, et j'allai fièrement montrer à mon ami Roque le nom de la mère et la généalogie de l'enfant écrite dans la langue hiéroglyphique du blason. Il éclata de rire.

—Cela ! s'écria-t-il, c'est un collier de chien volé à quelque grande dame espagnole, et ce nom, si doux en français, qui, tu le sais, signifie tout bonnement *noire* ou *brune*, c'est le nom d'une petite chienne qui aura peut-être coûté bien des pleurs à sa maîtresse. Les gitanos sont grands escamoteurs de chiens et de chevaux, surtout quand ces animaux de luxe sont ornés richement. Que ta grande flâneuse d'imagination daigne donc rabattre de ses fumées : tu n'auras pas pour filleule une descendante de quelque Medina Cœli, enlevée à son berceau par les sorcières errantes de l'Andalousie : ce n'est que la fille d'une diseuse de bonne aventure ou d'une danseuse de carrefour, dont le mari ou l'amant (si ce n'est elle-même) s'adonnait au rapt des petits chiens et des chaînes d'or.

L'explication était péremptoire, au point que, renonçant d'emblée à mes idées romanesques, je répondis sans hésiter :

—Eh bien, que le nom de Moréna lui soit léger ! C'est un adjectif qui peut qualifier sans profanation une créature humaine aussi bien que toute autre créature de Dieu, et beaucoup de noms inscrits aux célestes archives du calendrier n'ont pas une origine plus recherchée.

En ce moment, la mère Floche apporta la petite fille, qu'elle avait attifée de son mieux et qui, grâce à cette rapidité prodigieuse avec laquelle la nature dégage son type de la première ébauche, semblait d'heure en heure prendre figure humaine. La teinte violacée avait disparu ; les traits, encore vagues, étaient pourtant un peu raffermis, et la peau prenait un ton bronzé très caractéristique.

—C'est une négresse, s'écria Roque, une mulâtresse tout au moins. Eh bien ! elle sera parfaitement nommée.

—Ne m'en parlez pas, dit la mère Floche, un peu consternée ; je doute qu'un être de cette couleur-là puisse devenir chrétien au baptême. Je m'imaginais que la mère et le garçon s'étaient noircis au soleil de leur pays ; mais voilà qu'au grand jour, la petite en tient aussi, et je crains bien que ce ne soit une race de diables.

—Tranquilisez-vous, dit Roque, monsieur le curé va blanchir tout ça. *(A continuer.)*

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.

Nous recevons de l'un de nos correspondants de Mobile la lettre suivante, nous nous empressons de lui donner insertion :

MOBILE, 15 mai 1853.

MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez faire part aux lecteurs de votre intéressant journal que M. Ch Cullum, propriétaire des Nouvelles Sources de Bladon, sera prêt à faire l'ouverture de son bel établissement et à recevoir des pensionnaires dans les premiers jours de juin. Cet établissement qui ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'élégance, sera tenu à la satisfaction de tous les visiteurs ; M. Cullum ose l'espérer. Les soins, les attentions, les prévenances ne feront pas défaut aux convalescents, aux malades.

L'analyse chimique des Sources de M. Cullum a été confiée aux soins de M. Avequin, chimiste bien connu en Louisiane par l'exactitude qu'il apporte à tous les travaux qui sortent de son laboratoire. Il lui a fallu très minutieux, a demandé beaucoup de temps ; parce qu'il a été fait consciencieusement. Il ne sera terminé et livré à l'impression que vers le 10 de juin.

Deux des sources de M. Cullum sont des eaux minérales excitantes alcalines ; aidant à la digestion ; elles renferment le Bicarbonate de Soude dans une très grande proportion. L'usage prolongé de ces eaux sera certainement avantageux aux personnes affectées de Dyspepsie, de Rhumatismes goutteux, de Paralysies, &c. Comme l'eau de Vichy en France, elles sont puissamment spécifiques, et peuvent être comparées à celles de M. Cullum, sous le rapport de leur richesse en bicarbonate de Soude.

Il se trouve dans le même établissement une Source Ferrugineuse dont l'analyse sera également faite par MM. les Docteurs seront à même de juger dans quels cas ils pourront conseiller l'usage de ces eaux.

Votre &c., F.

(COMMUNIQUÉ.)

Le *Courrier de la Louisiane* du 13 courant ayant commis une erreur de nom dans sa Chronique Locale, je vous prie de faire savoir au public qu'au lieu d'Alfred Corné, c'est Alfred Cornu qu'il faut lire.

16 mai—2f BUNEL CORNU.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Mexico, Place, Galveston et Matagorda
Navire Louisiana, [illegible], Liverpool
" Levi Woodbury, Nichols, Liverpool
Barque Solway, Shadwick, Liverpool
" Almah, York, Matanzas
Brick Mary Elizabeth, McConnell, Havane
Goelette Rover, Mayo, City Key (Floride)

Arrivés Hier.

Steamship Louisiana, Smith, Indianola via Galveston
Barque Vesta, Percival, Philadelphie
Brick Avon, Webb, Palerme
Goelette Visitor, Perry, Pensacola
" Randall Marshall, Ellis, Pensacola
" Martha, Webber, Pensacola
" Ella, Scheerback, Pensacola

STEAMBOATS.

Pioneer Miller, Alexander, Rivière Rouge—coton.
Wetumpka, Olds, Montgomery.
Princess, Holmes, Vicksburg—coton.
New World, Mason, Camden—coton.
St Nicholas, Burke, St Louis—viande salée, plomb, patates, farine, tabac, whiskey, foin, &c.
E M Winslow, McGill, de Cincinnati—beurre, corde, chandelle, fromage, légumes, viande salée, farine, patates, whiskey, &c.

Montant le Fleuve :

Navires Silas Holmes et Jessore, de New-York, et navire Manchester, du Havre.

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nlle-Orléans.

HAVRE.

Navire Isabella,——,............au 30 Avril
Navire Clinton,——,...........annoncé le 28 Mars
Navire Statesman, Watts...........parti le 11 Avril
Navire Manchester, Tyler,..........parti le 20 Mars

BORDEAUX.

Navire Reveil Matin——.............annoncé le 19 Avril
Navire President Fillmore, Pendleton ...parti le 12 Avril
Navire Caroline Louise, Egremont, mis en mer le 11 Avril
Navire Jeune France, Chevrandé, mis en mer le 16 Avril
Navire Panoho, Simons ....chargeant le 4 Avril
Navire Louisa Bliss, Hiller.........mis en mer le 28 Mars
Navire Jean Louis, Chardoniche, mis en mer le 16 Avril
Navire Cleo, Moller....................mis en mer le 11 Mars
Navire Perseverance, Leighton......mis en mer le 28 Mars

MARSEILLE.

Navire Trenton, Canessa...............parti le 12 Avril
Navire Ben Lion, Wilson...........annoncé le 18 Avril
Navire Idea, Mosti.......................parti le 18 Avril
Navire Orenmbo, Profumo............attendu de Genes

PALERME.

Navire Nuova Rosalie, Luisi, touché à Gibraltar 29 Mars
Brick Rosalie, ...parti le 1 Mars

TRIESTE.

Navire Medemech, Hickey.....parti pour Trapani et la Nlle-Orléans le 6 Mars

ANVERS.

Navire Melanie, Stinge.......................parti le 23 Janv

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

St Louis..........H D Bacon, Bookman.....5 h P M
Louisville.........A L Shotwell, Elliott....12 h A M
St Louis..........Atlantic, Bofinger.........5 h P M
Cincinnati........Norma, Foster..............5 h P M
Mobile.............California, Ross...........4 h P M
Biloxi..............Creole, Walker..............9 h A M
Rivière Rouge...Pioua, Parker..............5 h P M
Vicksburg........Princess, Holmes..........5 h P M
Rivière Rouge...Caspian, Dunn..............5 h P M
Ouachita..........Rockaway, Cannon........5 h P M
Rivière Rouge...Swamp Fox, Wilson.......5 h P M

Le navire ATHENA, capitaine [illegible], venant du Havre, est en déchargement au poteau No 5, 2me district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours qui suivront la présente date, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risque.

15mai H V BAXTER, 25 Carondelet.

AVIS—Le soussigné, Trésorier de l'Asile des Orphelins Catholiques de Ste-Marie, accuse réception d'une somme de deux cent cinquante piastres que lui a transmis M. L. M. Gottschalk, le célèbre pianiste américain. La reconnaissance des orphelins lui est acquise. THOS LAYTON.

17 mai

VINS de Port, Burgundy, Port et Xerès.—20 quarts de pipes Porto, à la Couronne, 30 do do Burgundy Port, do, 10 do do Xerès V P (2), 20 octaves do V P (2), 8 do do extra doux, à vendre par P LONGIS & GRATIA, 17mai No 20, rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés—25 barriques vin rouge, Paulliac Médoc, 2 do do, cru de Beychevelle St-Julien ; 10 caisses vin rouge, Léoville, 45 do do Larose, 20 do vin blanc Haut Sauterne ; 10 caisses absinthe Vérain et Lecoultre, 40 do truffes, cèpes, et petits pois, 16 barils whisky Monongahela, Bouchons diverses qualités, 10 paniers Champagne, A vendre par P LONGIS & GRATIA, 17 mai No 20, rue de la Douane.

EAU DE VIE—40 quarts et huitièmes de pipe, Cognac marque Jeune Bertin, 25 demi quarts et huitièmes de pipe à Rodevin, 6 quarts et 1/8 de pipe Latroude ; 1 demi pipe à J. Hennessy, 1845 et 25 caisses de do, fine Richard Bertin, [illegible] de la Douane. P LONGIS & GRATIA. 17 mai 20, rue de la Douane

EN débarquement du navire Athena, venant du Havre—Caisses de truffes, 4 do de pâtés de foies canards truffés, à vendre par P LONGIS & GRATIA. 17mai No 20 rue de la Douane

DIVERS—Huile d'olive, Fromage de Parmesan, ... Anisado de Mallorca, ... Vin de Xeres supérieur, en barils et [illegible] Gariannas—10 sacs, Cacao Para et Guayaquil, Papier pour cigarettes, Cigares de la Havane, 1,000,000 de toutes qualités. A vendre par R VALLS, 17mai 73, rue Magasin.

INDIGO—50 surons de Caraccas et 10 caisses Manilla, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 17mai No 29 Vieille Levée

VIN ROUGE—100 barriques et 1000 caisses vin de Bordeaux, en débarquement, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 17mai No 29, Vieille Levée

SARDINES—10 caisses demi et quarts boîtes, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 17mai No 29 Vieille Levée

PEINTURES—100 barils peinture verte de Paris de Chrome, vert de Paris, jaune de chrome, [illegible], à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 17mai No 29 Vieille Levée

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Los socios que componen esta Sociedad se reuniran en Asamblea extraordinaria el jueves 19 del corriente, a las ocho de la tarde, en la sala del White Hall, calle de San Luis entre las de Real y Pasage de la Bolsa.

De orden del Sr. Presidente.
mayo 16—4 E. AINZ,

A LOUER POUR L'ETE.

UNE BELLE MAISON DE RESIDENCE à Pascagoula, à un ou deux arpents du wharf, [illegible] de construction, [illegible] sur un terrain, [illegible], Cette maison est meublée de tables, chaises, bureaux, lavabos, lits de fer, matelas. S'adresser à E. Blanc, à la Nlle-Orléans et à M. Dodson, à Est Pascagoula 16 mai—6

CIGARES—500 milliers de Regalias grands et petits, Millar Principe et autres, de Washington, Sol, Banks, Maria Christa, etc., à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 mai 37, rue de la Commune

INDIGO—surons d'indigo de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16mai 37, rue de la Commune

CAFE—200 sacs café de la Havane, de qualité ordinaire et supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16mai 37, rue de la Commune

PAVANES—16 barillets grosses pavanes du Texas, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 mai 37, rue de la Commune

TABAC—25 caisses tabac manufacturé, 8 morceaux à la livre, à vendre par LABORDE & XIQUES, 16 mai 37, rue Commune.

A VENDRE à livrer par la Caroline Louise, capt Williams, attendu de Bordeaux—47 caisses de 20/4 boîtes claque, Comé & Martin. JOS. LANATA, 11 Jefferson, 16 mai et No 12, rue Toulouse

EN magasin et à vendre par les soussignés—50 barils vin blanc, 25 caisses guignolet, 20 do absinthe Pernod, 1000 do vin rouge. LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 & 10, Jefferson

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés—18 pipes vin de Tarragone, 10 demi pipes do do, 7 quarts do do do, 20 barriques vin rouge pour famille, 200 caisses vin ordinaire, 200 do olives, câpres et cornichons. LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 & 10, Jefferson

EN magasin—10 stations essence limon, bergamote et oranges, 25 caisses marasquin de Zara, 10 do eau verte, 25 balles amandes à coques tendres, 5 do do sans coques, 15 balles noisettes. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 & 10, Jefferson

HUILE—100 caisses de 12 bouteilles huile surfine, M. Sue, 80 paniers do do do do do, 100 do do do do extra do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 et 10 rue Jefferson

EN magasin—40 barriques vin rouge Bergasse, 80 bq vin rouge Bordeaux, 10 do do fin pr. fam, 100 cais vin muscat Frontignan, 300 do vin rouge ordinaire, 100 do vin rouge vieux, 150 do Vermouth Noilly Fils & Co, 140 do Vermouth Turino, 150 paniers huile d'olive grandes et 1/2 bouteilles, 200 caisses salaisons de Marseille, 40 do fruits à l'eau de vie, A vendre par ANT GIRAUD, 16 mai 46, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le Trenton, de Marseille : 300 caisses Vermouth, Noilly, garanti limpide, 100 caisses absinthe do do, 100 barils vin Oporto doux (la couronne) 40 barriques vin rouge Bethfort, 100 caisses salaisons assorties, avec capsules, A vendre par ANT GIRAUD, 16 mai 46, Vieille Levée

ATTENDU par la Perseverence et President Fillmore, de Bordeaux : 70 barriques vin rouge, bon ordinaire, 20 do do blanc Haut Sauterne, 40 do do do do do, A vendre par ANT. GIRAUD, 16 mai 46, Vieille Levée

NOYER, FRENE, &c.

VENANT d'être reçu : un radeau de solliveaux de noyer noir, un radeau de soliveaux de frêne, pour être sciés en planches &c. A vendre par HENRY T. SHERMAN, marchand de bois d'acajou, de pin blanc, cypre, cerisier, lignum vitæ, cèdre, bois zebré, toutes sortes de bois de fantaisie et planches, jeux de quilles, balles, barreaux, &c. 14 mai—3v.1c.

Planches de chêne blanc, venant d'être reçues.

UN CHARGEMENT DE CHALAND de planches de 1 1/2, 2, 3 1/2, 3, 4, 4 1/2, 5, 6 et 7 pouces ; aussi : 500 rayons de roues de dimensions assorties, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par HENRY T. SHERMAN, No 13, rue St Joseph, marchand de bois d'acajou, bois de pin sans noeuds, bois satiné, cypre et toutes sortes de bois de fantaisie et de planches. 14mai—1ecm—1feump.

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets ; Poignes Bloomers, aiguilles Warris ; Epingles de toutes assorties ; Cartes aiguilles et autres ; Fil Marshall lin et fine qualité ; Fil Alexandre de toute numéros. Par le Belle Helen : 2000 cordons coton, 100 grosses lacets corsets ; 30 do do de table ; Cassaille en boîtes ; Poignes fine en ivoire, et autres articles. Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par M. P. CHASSANIOL

RIZ de la Caroline—700 boucauts, à vendre par R VALLS, 17 mai 73, Magasin.

A LOUER—Une maison située 88, rue Dauphine, entre Conti & Bienville. S'adresser sur les lieux QUETROUZE & LANGSDORFF, 17 mai 11 et 13, St Louis

EN magasin et à vendre—50 barriques vin St-Julien Médoc, 20 barriques vin ch. Haut Brion de J E Lavrion, 175 caisses do do do, 1 quarts et 1 octaves sherry, [illegible] Cognac, [illegible] de conserve, do de Sardines, 10 caisses vin à cacheter de Dollie & Co, à vendre par FAURE & HOSMAN, 11av 22 et 24, rue Royale

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

LE STEAMER ECLIPSE.

Vicksburg, 16 mai—Voici le temps qu'il a fallu au steamboat Eclipse pour toucher aux différents ports qui se trouvent entre Vicksburg et la Nlle-Orléans, depuis qu'il est parti de cette dernière ville :

A Bâton Rouge,	9 heures	25	minutes.
A Bayou-Sara,	12	2	"
A Natchez,	19	50	"
A Vicksburg,	28	11	"

Ce qui est une heure et 44 minutes de moins qu'il a fallu au J. M. White, lors de son célèbre voyage. L'Eclipse a perdu 35 minutes par suite d'un léger accident survenu à une partie de la machine.

Le J. M. White avait pris pour se rendre à Natchez 20 heures 40 minutes, et à Vicksburg 29 heures 55 minutes.

Bateaux descendant le fleuve :

Vicksburg, 16 mai—Les steamboats ci-après sont passés ici, se rendant à la Nlle-Orléans :

Le Georgetown	à	11 heures	hier matin.
L'Iowa	à	6 "	hier après-midi.
Le J. D. Endy	à	9 "	hier soir.
Le H. B. Hill	à	9 "	hier soir.
Le Moses Greenwood	1	"	ce matin.
Le Polk Tony	à	5 " 1/2	ce matin.

CANDIDATS.

GREFFIERS :

ALFRED ROUSSEAU

CANDIDAT pour la place de Greffier de la 1re Cour de District.

JOHN CRICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. 30 mrs

P. M. BERTIN, depuis quatorze ans député greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 2ème Cour de District ou de la cour qui pourra y être substituée.

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. P. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Labuzan comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, ou de la Cour qui pourra y être substituée. 4 mars

James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer que SAMUEL G RISK est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District ou de la Cour qui sera substituée.

Pour avocat de district :
EDWARD J. CARRELL.

Election : lundi, 23 mai.

(Officiel.)
Mairie de la Nlle-Orléans.

Le 13 mai 1853.

L'ELECTION pour élire l'Avocat du District, le 4me lundi de mai, 23 du courant, aura lieu dans les endroits ci-dessous désignés, et sous la surveillance des inspecteurs dont les noms suivent :

Premier Precinct—Chez M. Kramers, encoignure des rues Annonciation et de la Course. Inspecteurs : Mathew Martin, J M Duggan, John H Burrough

Second Precinct—Au café de J. Henderson. Inspecteurs : James Goldner, W M Bryant A Carr.

Troisième Precinct—Dans la maison d'école [illegible] Inspecteurs : W M Monaghan, A J Bonnella, John Farrell

Quatrième Precinct—A la maison de pompe No 18 Inspecteurs : J M Cass, J L Powers, John Armstrong.

Cinquième Precinct—A la maison de pompe No 2 Inspecteurs : W C Seymour, H F Wade, John R Robertson

Sixième Precinct—A la maison de Louisiana Hose Company, encoignure des rues Carondelet et Perdido. Inspecteurs : E L Tracy, Michel Hahn, Maurice Scully

Septième Precinct—Chez A O'Donnel, rue Poydras et Baronne. Inspecteurs : S Dowling, E W Perry, John Sullivan.

Huitième Precinct—A l'hôtel de la rue Conti, rue Conti. Inspecteurs : Arthur Sauvet, E Phillips, Robert Hare

Neuvième Precinct—Au café de Salvador Pratt, encoignure des rues Rampart et Douane. Inspecteurs : John Davis, A Dickey, R Ramis

Dixième Precinct—Au coin des rues Ste Anne et Bourgogne. Inspecteurs : Wm Andry, A Adler, L Castera

Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans. Inspecteurs : Francis Mooney, Eugène Bertrand J P Montamat

Douzième Precinct—Au café de M. Moreau, encoignure des rues Marais et Carondelet. Inspecteurs : J. W. Roland, C Lange, F Armengaud

Treizième Precinct—A la maison de pompe No 4 rue Hôpital. Inspecteurs : Chs Demichon, J W Nixon, F Fauché

Quatorzième Precinct—Au café encoignure Claiborne du Bayou et de la rue St-Claude. Inspecteurs : Wm Rell, P E Cozat, L Bourgeois

Quinzième Precinct—Au café de T. A Nixon, encoignure des rues Grands Hommes et Tonti. Inspecteurs : J Simon, Louis R [illegible], M [illegible]

Seizième Precinct—A la maison de A. Barrère, encoignure des rues Grands Hommes et [illegible] de Bourgogne. Inspecteurs : A Varnet, T Brangerie, F Brunet

Dix-septième Precinct—Au café de J B Eschardt. Inspecteurs : M Lamage, H O'Neil, M Soubie.

Dix-huitième Precinct—Au café de J. Barber encoignure des rues [illegible]. Inspecteurs : M Weinheimer, W M Newman, Mathew Weisheimer

Dix-neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique. Inspecteurs : F Newman, Jos Welsh, P Neudorf.

Vingtième Precinct—Chez M M Gates, encoignure des rues Ménégat et Royale. Inspecteurs : F Dahart, A Bey, Swanwright.

Vingt-unième Precinct—A la maison de M. Chesnevolle. Inspecteurs : J Cardonnet, F Dupré, W Root.

Vingt-deuxième Precinct—Au café de M Ameyer encoignure des rues Magazine et St Mary. Inspecteurs : W C Terry, W Dodson, F Dupré.

Vingt-troisième Precinct—A la maison de pompe No 16. Inspecteurs : Thomas Tracy, Samuel Pelcher

A. D. CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs ci-dessus nommés sont priés de se rendre au bureau du Maire, le jour de l'élection, afin de recevoir leurs commissions.

En vertu de la quatrième section de l'acte "qui amende l'acte de consolidation de la ville de la Nouvelle-Orléans, et qui pourvoit au gouvernement et à l'administration de ses affaires, approuvé le 23 février 1852," approuvé le 19 avril 1853, les inspecteurs de chaque precinct devront nommer des greffiers.

WHISKEY—200 barils whiskey supérieur rectifié de Cincinnati, de la marque Blinn, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, 16 mai 100, rue Tchoupitoulas

BOUTEILLES—500 paniers pour vin d'Oporto, de Madère et de vin rouge, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 16 mai 100, rue Tchoupitoulas

VIEUX MONONGAHELA—300 barils whiskey Monongahela Rye, vieux et de qualité supérieure, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 16 mai 100, rue Tchoupitoulas

FROMAGE de Gruyère et absinthe de la marque bien connue de Versin & Lecoultre, toujours en magasin et à vendre par S. THOMAS, 16mai 29, rue Natchez

VINS d'Oporto, de Madère et de Xérès, 20 barils vin d'Oporto, marque la Couronne, 10 barils Xérès pâle, 10 barils vin de Madère, 20 octaves do, 4 barils Amontillado, En magasin et à vendre par S. THOMAS, 16 mai 29, rue Natchez

A VENDRE et à livrer par le navire Louisa Bliss, attendu de Bordeaux : 20 4/4 cognac St Brice fine Champagne 1825, seul agent. JOSEPH LANATA, 16 mai 11, rue Jefferson, 12 Toulouse

EN magasin et à vendre—200 caisses vermouth Noilly, bien limpide, 800 do bon vin ordinaire St-Estèphe et Pauillac Médoc, 300 do fleur d'oranger petits et grands modèles, 250 do câpres, olives verdales et amelaux ; 20 do eau verte de Joseph Triquet, impar, 6, 80 do absinthe Sauvageol, Brunetton & Co, 40 do kirsch do do do, 25 do vieux chateau Belair, 200 do vieux vin blanc 1846. Par JOS LANATA, 16mai 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Jean Louis, attendu de Bordeaux : 80 barriques vin rouge St Estèphe et Pauillac Médoc ; 40 barriques vieux Margaux Médoc ; 25 barriques vin blanc Chateau de Hénaut ; 10 quarts de pipe cognac fine champagne, St-Brice 1825, seul agent ; 20 quarts de pipe cognac fine preuve Calatomé ; 300 caisses cerises à l'eau-de-vie Faurie & Barbet ; 2 caisses thon à l'huile de 50/2 boîtes Albert ; 5 caisses cèpes à l'huile de 50/2 boîtes, Teyssonneau. JOS LANATA, 16 mai No 11, Jefferson et 12 Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire Perseverance, attendu de Bordeaux : 50 barriques St-Estèphe et Pauillac Médoc ; 10 4/4 de pipe eau-de-vie St-Brice Fine Champagne 1825, seul agent JOSEPH LANATA, 15 mai No 11, Jefferson et 12, Toulouse.

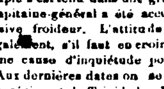

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—397 caisses venant d'arriver et en débarquement des navires Oswego, Esmeralda, John Gardiner, Mowadji, A. G. Hill et du brick D. Meloney, à vendre à bas prix et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co. 9 mai No 12 et 24 rue de la Douane

1853. SOURCES DE COOPER. 1853

LE soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs.

Une nouvelle salle à manger a été construite, les chambres à coucher ont été enduites de plâtre, et meublés à neuf ; en un mot l'établissement a été complètement réparé.

CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne le comporte.

Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources l'on ne saurait les cures merveilleuses qu'elles ont effectuées. On pourra connaître en s'adressant à l'établissement, les détails de plusieurs guérisons qui ont été effectuées

Les prix seront modérés et le propriétaire fera tous ses efforts pour rendre agréable aux voyageurs le séjour de son hôtel.

Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond, et de là ils seront conduits à trois milles des Sources, par les DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Smith.

On parcourt en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs peuvent se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, des billets pour toute la route de Vicksburg aux Sources —Prix : $3 50. JOHN THATCHER. 20avril—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Enseignement de fleurs artificielles.

MADAME Hervé a transporté son domicile de la rue Bourbon à la rue Tremé, No 164, entre St Pierre et Orléans, où elle continue à donner des leçons de Fleurs en papier, de Fruits en cire, de Broderies en tout genre, de Peinture, dite Lithogranie, &c. &c.

On trouvera toujours chez elle sa Poudre Dentifrice et son Eau de Perle, si appréciée par les dames pour conserver la peau et effacer les taches de rousseur.

Mme Hervé fait, sur commande, des bouquets pour le mois de Marie.

No 164, rue Tremé, entre St-Pierre 7 mai—1m et Orléans.

MAISON A LOUER pour la saison d'été, à Mandeville. S'adresser à D. GRENIER, chez Albert & Tricou, encoignure Royale et Bienville, 3 mai—15f

Vente à bon Marché.

SOULIERS DÉCOLLETÉS CHEVREAU BRONZE, do do do noir, do do do blanc, do do do peau blanche, do do do satin blanc.

Tout nouvellement reçu de France et pour être vendu ... toujours ... assortiment complet de chaussures ... S'adresser au magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale. 14mai.

J. B. BEARDOW et GABRIEL PASCAL ont, à dater de ce jour, conjointement et séparément, ma procuration générale par acte passé par-devant A. Chiapella, notaire public.

BERNARD TURPIN.

Nouvelle-Orléans, le 30 avril 1853. 3mai—1m

AVIS D'ENCAN.

Pendant mon absence de cette ville, M Gabriel Leaumont, encanteur de la maison J. B. Blanc & Co. fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins. 3mai—6m BERNARD TURPIN.

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que devant partir pour France le 15 courant, il se chargera de toutes les commandes qu'on voudra lui confier, et comme par le passé il y mettra toute son attention et ses soins pour satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir payer leurs comptes au plus tôt, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.

2 mai—15f J. DUCOURNAU.

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés : 400 barriques vin d'Espagne, 25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire, 10 quarts cognac marques recherchées, 2 demi pipes do do, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité, Vin blanc et rouge en caisse. BOYER FRERES, 22av Encoig. Moreau et Mandeville.

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 96 barriques ; par l'Alma, 100 barriques ; par le Louisa Bliss, 104 barriques, et à vendre par BOYER FRERES, 22av Encoig. Moreau et Mandeville.

HUILE DE COLSA ! HUILE DE COLSA

10 Barils huile de Colsa épurée, 1re qualité, pour lampes carcel et modérateur, à $1 25 le gallon. En vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville. 28avril

Rum de la Louisiane.

150 barils de la marque D B Y qualité supérieure, à vendre par E.D. COURMES, 3av—6 seul agent, 65, Ursulines.

PAPIER PEINT.
Papier peint. Papier peint.

Reçu par la Belle Assar : 5,000 rouleaux de papier peint, français à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, chez Von HEBERT & Co, 30 avril 149, rue de Chartres

A. MARRAUD,
49, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir 100 douzaines de chemises françaises, TOUT TOILE, parfaitement cousues à la main, qu'il peut céder à des prix avantageux depuis $10 à 70. 29 avril

UN commis parlant le français et l'anglais, faisant la place, habitué au genre de grocerie en gros, trouvera ici de l'emploi en s'adressant par lettre cachetée à la boîte C. n° 24, à la Poste. Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. 2 mai—

EN débarquement du navire Alma, de Bordeaux : 20 barriques vin St-Julien pour familles, 70 barriques St-Estèphe ordinaire, à vendre par FERBOS FRERES, 12mai—15f 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

Librairie Classique et Religieuse,
203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

EN débarquement du nav re S. Holmes, du Havre : Bouchardet—Annuaire de thérapeutique pour 1853. Bouchardet—Formulaire Magistral. Jamain—Petite chirurgie. Jamain & Wahu—Annuaire de Médecine pour 1853. Geboud—Histoire de France. Lamennais—Imitation de J. C. Lambillotte—Chants à Marie, à vendre par 9 mai—15 CHARLES GUERINEAU & Co.

PERDU OU EGARE—Un billet à ordre tiré par Charlotte B Surget, daté N le-Orléans, 9 décembre 1849 et payable à Washington Jackson ou à son ordre, à la Banque de la Louisiane. Le dit billet est pour la somme de quatre mille piastres et trente trois cents, avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de la date. La personne qui le trouvera est priée de le déposer au bureau de W. Jackson & Co. 14 mai—3f

NATTES—NATTES.
P. M. MALLARD & Co., 67, rue Royale,

OFFRENT en vente un fort stock de nattes à 22 cts la yarde. Ils ont en magasin un stock bien choisi de nattes blanches et de fantaisie à carreaux rouges, 4/4, 5/4 et 6/4.

AUSSI

Venant d'être reçu, un bel assortiment de rideaux bobinet, dentelle et de mousseline, damas, bretelles, soie de l'Inde, moreen, glaces, argenterie, bronzes pour le salon, ornemens de cheminée, verrerie, porcelaine de fantaisie et de la Chine, transparents de fenêtres, ... P M MALLARD & Co. 10 mai—1f

MAGASIN DE TAPIS,
No 123, rue de Chartres.

PAILLASSONS—500 rouleaux de 4/4, 5/4 et 6/4, blancs, à carreaux et de fantaisie, récemment reçus.

Tapis cirés—Une grande variété de modèles et de toutes dimensions.

Tapis de tous genres et de toutes qualités, tels que tapisserie velours et Bruxelles, trois plis, ingrains de Alar pure, tapis de table et de piano, &c. Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place. 28 avril A BROUSSEAU & Co.

Cravattes, Cols et Cols-Cravattes.

LION & PINSARD viennent de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de cols, cravattes et cravattes d'été. 10mai 66 & 68 rue Royale coin de Bienville

Suc de Groseilles.

300 fûts de suc de groseilles de l'année, garanti pur et parfait état, En vente chez LION & PINSARD, 10mai 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

EAU-DE-VIE de Cognac— 10 quarts marque Vauthier 1825, 10 quarts marque Martell 1811, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 10 mai 9, rue Bienville

EN débarquement—12 barils vieux Bourbon Whisky, à vendre par A DELAMARE, 10mai 9, rue Bienville

RHUM—2 barils vieux rhum de la Jamaïque, à vendre par A. DELAMARE, 10 mai 9, rue Bienville

EAU-DE-VIE de pêches—4 barils vieille eau-de-vie de pêches ; 2 barils vieille eau-de-vie de prune, en débarquement et à vendre par A DELAMARE, 10mai 9, rue Bienville

EN débarquement de l'Alma, de Bordeaux : 200 vin blanc, [illegible] ... 5 demi quarts, 35 quarts, 3 demi, 15 quarts — Castel propriétaire la Rochelle brand ; Dupuy en Cognac. THOMINET & Co, 29 Conti

EN débarquement du navire l'Alma et à vendre par les soussignés : 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, 10mai Encoignure Moreau et Mandeville

VINS en barriques—20 barriques vin Margaux et St Estèphe en débarquement du navire Alma, venant de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARTUS, 10mai 31, Vieille Levée.

ON demande un jardinier connaissant pour une famille qui se propose d'aller en France. S'adresser à H V BAXTER, 6 mai No 25 rue Carondelet

LIQUIDATION.

LES soussignés, quittant leur genre de commerce actuel, pour ne s'occuper à l'avenir que de Consignations et d'Affaires à commission, vendent leur stock existant en commerce au prix coûtant des Marchandises, aux prix courant et en lots à la convenance des acheteurs. Le tout devra être vendu avant le 1er juillet prochain.

Le 1er juillet prochain, ils transporteront leur bureau dans leur nouveau local, 22, rue de la Douane, où ils tiendront toujours le dépôt général des couvertures de Z. Granier & Co. de Montpellier, et recevront des marchandises en consignation.

HYE DE GOER & RIFFLARD, 6mai 21, rue des Magasins

Prix Réduits.
P. A. HEBRARD, 118, Rue Canal,

VOULANT réduire son stock de marchandises sèches avant son départ pour le Nord et l'Europe, vendra les articles qui suivent à des prix très réduits :

Broderie.

Bandes brodées double et simple ; broderie anglaise et française ; festons et entre-deux mousseline et jaconat ; dentelles fil, do coton ; valenciennes ; imitation do ; dentelle noire grande largeur ; bobinet noir brodé pour mantelets ; chemisettes mousseline et jaconat brodées ; cols et chemisettes brodés pour fillettes ; cols crêpe noir ; pellerines mousseline et bobinet brodées, (article nouveau) ; mantelets dentelle noire ; do mousseline suisse brodée ; bonnets pour dames ; pointes imitation dentelle ; voilettes dentelle noire ; do imitation dentelle.

Bonneterie.

Mitaines et gants filet noir pour fillettes ; gants soie blanc et couleur pour do, gants albanais et fil d'Ecosse pour do, gants et mitaines filet noir pour dames ; do soie blanc, noir et couleur ; do fil d'Ecosse, do fil et coton ; do fil blanc et paille ; do pour hommes, soie, coton et fil.

Bas coton blanc, écru, gris et fantaisie pour fillettes ; do soie et fil d'Ecosse.

Bas soie noir pour dames ; do brodé ; do fil d'Ecosse ; do coton blanc, écru, gris, noir et couleur ardoise ; do anglais et français, très grands.

Un assortiment complet de chaussons coton, mérinos et fil d'Ecosse pour hommes, enfants et cadets ; chemises et caleçons tricotés.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste ordinaire, fin et extra fin ; do à filets ; do brodé et à ourlet ; do bords couleur ; do cholet ; do soie des Indes blanc ; foulards soie et coton ; mouchoirs Mock Madras, pure, noir et couleur ; do coton bleu.

Cravates jaconat imprimé do soie noir ; do fantaisie ; do satin royal, châles cachemire blanc, noir et couleur.

Etoffes pour Robes.

Robes barège à volants do organdie à do ; do albanaise et bayadère ; jaconat imprimé français et anglais ; do à bordures ; mousseline imprimée ; batiste imprimée ; tissu soie uni et à damier ; fil de Marie ; popeline ; soie noire et couleur ; do blanche ; des Indes couleur ; do demi ; jaconat écru ; barège imprimé ; do deuil et demi-deuil ; grenadine noire ; mousseline suisse unie ; do brodée ; do à raies et à carreaux ; jaconat blanc ; indienne anglaise, française et américaine ; alpaca noir et couleur ; étamine noire ; alépine noire très fine, etc, etc.

Toile.

Toile pour chemises ; do à draps 8/4, 10/4 et 12/4 ; do imprimée pour habillement d'enfants ; do de Paris ; bretagne ; platilla, osnaburg ; serviettes et nappes damassée ; do unis ; coutil fil blanc et fantaisie ; duck anglais blanc et écru ; ginga fil.

Aussi

Cotonnade, denims, coton blanc et écru toute largeur, coton lowel ; coutil à matelas ; ginga coton ; étoffe à rideaux—Articles pour habitation.

Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina.

12mai—

AVIS.

PARTANT pour France dans les premiers jours de juin prochain, j'ai l'honneur de prévenir mes clients et le public que je me charge de toutes les commandes qu'on voudra bien me confier—je profite de cette occasion pour prier les personnes qui me doivent de vouloir bien venir payer leur compte au plus tôt, comme aussi celles à qui je dois de présenter les leurs pour être soldées.

Par acte au rapport d'Achille Chiapella, notaire, mon frère, JOHN A. CASSERGUE, est chargé de ma procuration. J. CASSERGUE.

9mai—1m 166, rue Royale

A VENDRE—Une portion de terre située à la Baie St-Louis, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître de quatre appartements, galerie, deux cabinets, cuisine—ainsi que grande quantité d'arbres fruitiers. La propriété est bâtie sur un arpent de face, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Dumit et de l'autre par celle de Mme Vve Carrelle. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser à JH. FOUCHER, Encoignure Orange et Espagne.

EN débarquement du Marion, venant de Bordeaux—25 caisses fruits au jus, à vendre par 20 av JOHN CLAEZURE, 164, Royale

A LOUER—Une maison à Mandeville. S'adresser à E. DECHAMPS, 13mai 67, rue Condé

A LOUER—A Lewisburg, pour la saison DEUX MAISONS en bois, avec jardins, situées près du débarcadère des Pontchartrain, à demi-milles de Mandeville. Ces maisons sont neuves et convenables à une famille. Pour les conditions, s'adresser à C. M. Lanaux, Passage de la Bourse, ou à G. G. PUJOL, à Lewisburg. 10 mai—6f

40 Paniers champagne marques diverses, à vendre par A LARROQUE & Co 26 avril 42 et 44, rue de la Douane

Résolutions du Conseil de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

LE conseil d'administration de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans, pour le desséchement de la Section No 2, bornée en face par les rues Claiborne, St-Marc et Magnolia, à la partie supérieure, par le Canal de la Compagnie de la Banque du Canal, du côté inférieur, par le Canal Carondelet et dans le fond, par le pont de la Métairie, ayant été confirmées sans qu'aucune opposition n'y ait été faite, par un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 20 mars 1853.—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui possèdent des propriétés dans la dite section, de se présenter et de payer, dans les trente jours qui suivront la première publication du présent avis, le montant de l'assessment de leurs propriétés—en vertu de la 7me section d'un acte approuvé le 20 mars 1858 et intitulé " Acte pour amender un acte intitulé acte pour pourvoir au desséchement et nettoiement des marais et cyprières situés entre la ville de la Nouvelle Orléans, les faubourgs incorporés et le Lac Pontchartrain," approuvé le 19 mars 1835. Les dites personnes, dans le cas où elles ne paieraient pas le dit montant, seront poursuivies conformément à la dite section.

MRY. A. HOFFMEYER Secrétaire,
26 av—1m No 90 rue Bourbon

MARCHANDISES FRAICHES.
PRIX REDUITS.

LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Empire City, un très grand assortiment de marchandises fraîches, Achetées à l'encan, à des PRIX très REDUITS et qu'ils offrent en vente à une réduction énorme sur les prix actuels

Jaconats 4/4 bon teint depuis 12 1/2 yard.
des Indes do 10 cts
Barège 5 couleurs 25 cts.
Barège blanc 5/4
Barège fondu unis, Volants Ecossais, do do de brodés,
Robes Bayadères.
Grenadine dentelle, impression riche
Paquits do.
CHALLY NOIR,
GRENADINE do,
HERNANI do,
FOULARDS do,
CREPE DE L'INDE do,
BAREGE 8/4 do,
CREPE ANGLAIS do.

Mantelets tulle garniture velours.
Gros de Naples 5/4 blanc, pour mantelets,
Tulle noir uni 5/4 do,
Rubans de velours 5 largeurs do,
Gants de soie d'Alexandre, 60 cents la paire, de filets uni et brodé.
Mitaines do,
de longues très riches,
de pour fillettes.
Cols Mousquetaires Valenciennes,
do BRUXELLES,
do MOUSSELINE BRODEE,
do CREPE BLANC ET NOIR,
do BRODERIE DEUIL.
Chemisettes brodées, genre nouveau,
de Valenciennes,
de Tulle brodé,
de Tulle devants à plis piqués,
Manches de tous genres nouveaux,
Toiles d'Irlande depuis $5 50 la pièce, de de couleurs pour enfants,
Batiste et imprimée, pour robes,
do écrue do.
Umbrelles Parasols nouveaux à $2 50 la pièce.
Une caisse coutils façonnés, pour enfants, à 37 1/2 la yarde, etc., etc.
1 caisse Coutil fil blanc, uni, très fin,
1 dite do blanc façonné, nouv. genre.
P. & E. REILLY & Co,
25 av Canal et Royale

A vendre à l'amiable pour cause de départ,

30 lieux de terre avec les améliorations qui s'y trouvent. S'adresser sur les lieux à DAMIENS & MABIRE, 20 av—1m Versailles, paroisse St-Bernard.

Papier Peint ! Papier Peint !
F. OPPENHEIM,
166, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson.

EN magasin, 10,000 rouleaux papier peint, depuis 10, 15, 20, 25 cents et au dessus, Papier, façon marbre, granit, agathe et soubassement, Do riche, tels que satiné, doré, velouté, etc., etc., Bordures, imitations velours et or, Ciels de lits unis et satinés, or, Devants de cheminée depuis 30, 40, 50 cts et au-dessus. Aussi :—300 rames papier blanc, convenable pour imprimeurs et lithographes. Assortiment complet de papier à lettre réglé et non (réglé. Do do de couleur pour cigarer, Do do de registre de toutes dimensions, et en général tout ce qui concerne le lustre de papeterie, tel que cartes à jouer, échecs, etc. Aussi un grand assortiment de gravures, à vendre par F. OPPENHEIM, 14 mai 166, rue de Chartres.

Librairie Religieuse et Classique.

202, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans

NOTRE maison Guerineau s'empresse d'annoncer à ses nombreux clients qu'il doit bientôt partir pour Paris. Sa grande expérience de cette place le permet de faire l'offre de ses services aux maisons de la ville ... qui voudraient le charger de leurs commissions [illegible] CHAS. GUERINEAU & Co.

A Louer pour cause de départ—Une magnifique chambre, ... S'adresser à FRED. LOUON. 23 av—17 rue Douane 94

A vendre pour cause de départ.

UN joli magasin de chaussures, bien situé, au milieu du carré de la ville, troisième district. Ledit magasin a un assortiment des plus complets en marchandises fraîches, tant du Nord que européennes. Les marchandises seront vendues à bon marché. S'adresser pour les conditions, au magasin de chaussures, au Magasin de chaussures de l'encoignure Dumaine et Royale. 12mai

REÇU par les goëlettes Alamo et Mary Elizabeth venant de la Havane—

360 Milliers Maria Louisa, T Bueno, Nueva Alemana, Lugardita.

T F P, Cultre Lugarta, T Frachierre, Flor Donada et Sorpresa, à vendre par Y QUADRAS & Co, 16 rue de la Douane

ARTICLES DIVERS—

500 barillets graines en feuilles de 1re qualité, 500 barillets do do do 40 barils saindoux de graisse épurée pour l'hiver, 100 barils lard choisi de J. H. Swan, 100 barils bœuf de 1re qualité de Laler & Davis, 40 barils lard hamburgs do, [illegible], 100 demi barils do extra do, 125 caisses jambons de Lambeth, 800 caisses savon anglais de Chambers, 10 barils whiskey, 10 barils bœuf do, 20 tonneaux do, 200 barils beurre de Potaed, à vendre par SECCOMB WOODWARD & Co., 4mai 1, rue Tchoupitoulas.

VANILLE—Une caisse vanille de Vera Cruz, à vendre par BRUGUIERE & Co, 18av 27, rue Bienville

ATTENDU très incessamment par le Trenton, de Marseille : 20 barils Vermouth, 30 do Porto Wine doux et sec, 10 do Malaga do, 10 do Madère, A vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Louis

SARDINES—100 caisses de demi et quarts de boîtes de la marque E. Guilbaud, attendu du Havre par le navire Manchester, à vendre par BRUGUIERE & Co, 9mai 27, rue Bienville

Foin, Mais, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs Elysées, près la Levée, foin, mais, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.

Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du Lac par le rail-road sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus où elles seront promptement servies et leurs marchandises marquées et expédiées avec soin, sans frais de transport. 4av—60f THEODORE ROUCHARD.

A. DELAMARE, importateur, offre à vendre : 40 barils New York brandy, 1re preuve, 20 barils New York Brandy, 4me preuve, 20 quarts importation cognac, 4e preuve, 20 do do do 1re preuve,

AUSSI :

40 barils New York gin,
40 do vieux whiskey Bourbon,
10 do do do Monongahela,
30 do do Magnolia, New-York. 19 av

UNE française nouvellement arrivée désirerait trouver un emploi de nourrice dans une famille française en Amérique. S'adresser à l'encoignure Français et Craps No 74. 11mai—3f

A LOUER.

A la Baie St-Louis, une BELLE MAISON de résidence contenant sept chambres, avec cuisine, jardin, dépendances, etc. S'adresser à M Guillaume, à la Baie St-Louis. 11 mai—6f

UN monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées, de n'importe quel sexe, qu'ils seraient sans enfants et qui auraient quelques moyens, qu'ils sont disposés à s'engager à leur donner tous leurs soins pendant le reste de leurs jours, et en un mot de les traiter comme leurs propres parens. Ils peuvent donner sur leur probité et leur bonne conduite les meilleures recommandations tant à la Nouvelle Orléans que dans leur pays. Ils partiraient à l'époque que fixerait la personne. S'adresser au bureau de ce journal. 4 mai—1m

VANILLE—Une caisse reçue par le brick Sylphide, de Tuspan, et à vendre par R. VALLS, 13 mai 73, Magasin

EN magasin et à vendre par les soussignés,
130 caisses vin rouge St Julien,
145 caisses vieux vin Côte Rôtie,
85 do vin blanc Chateau Rieussec,
150 do vermouth de Picard & Co,
40 do eau-de-fleur d'oranger de L. Bardon,
175 do muscat de Frontignan,
30 paniers bouteilles vides, 32 onces,
16 demi-barriques vin blanc Sauternes,
10 quarts de pipes eau-de-vie de J. & A. Lafondaine & Lomagny,
13 huitièmes do do do A. Clémus.
18 balles bouchons pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge,
PAUL JUGE FILS & CO.,
13mai—6f 27, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Alma, venant de Bordeaux—40 barriques vin bon ordinaire, à vendre par E. DECHAMPS, 13mai 67, rue Condé

Vins de choix, Eaux-de-Vie, Conserves, etc.

LE soussigné informe respectueusement les amateurs de bons VINS qu'avant son départ pour France, il fera, pour s'être des consignations, une distribution assez grande sur diverses marques de vins de choix très supérieurs, tels que : Premier grand vin Chateau Haut Brion, de Larrieu, de 1840 et 1841 ; Grand vin Leoville ; Chateau Lafitte ; La tour ; vin blanc Haut Preignac La Marquise de Lamontagne ; Grand vin Haut Sauterne ; Chateau d'Yquem ; vins du Rhin ; vins de Bourgogne, Champagne, Heidsieck-Hurt & London-Club, tout à fait supérieurs.

Une forte réduction est ainsi offerte sur les Conserves alimentaires, champignons, cèpes à l'huile, petits-pois, pâtés truffés, truffes du Périgord, etc., etc. Le tout indiqué recommandé.

Il a constamment en mains un assortiment complet de vins, eaux-de-vie liqueurs, sirops, conserves alimentaires, etc, etc, à des prix très modérés.

HENRY VALETON, 13mai 98, St Louis

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Athens, venant du Havre, et à vendre par les soussignés—1000 damejeannes de 5 gallons, 500 do do 3 do, 200 do do 2 do, 300 do do 1 do. PAUL JUGE FILS & Co., 13mai 27, St-Louis

26 CAISSES flacons moutarde préparée de Bordin frères, 30 caisses de 60 demi flacons do, 20 do do vermicelle jaune. En débarquement du navire Alma, et à vendre par V. & E. MAIGNAN, 13 mai 65 rue St-Louis

Compagnie de grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'élection d'un bureau de directeurs de cette compagnie, qui devra servir du 1er lundi de juillet 1853 au 1er lundi de février 1854, aura lieu conformément à la Charte, LUNDI, 6 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, au coin de la rue St Charles et Passage de la Bourse. Par ordre du Bureau. N. O. 14 mai 1853. B. F. FLANDERS, 14 mai secrétaire

RIZ de la Caroline—700 boucauts de la Caroline, do Georgie, à vendre par R VALLS, 13mai 73, Magasin

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 17 mai 1853,

LA DAME BLANCHE,
Opéra en 3 actes, de Boyeldieu.

JEUDI, BENEFICE DE M COLIN,
LES HUGUENOTS,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Salle de l'Institut des Artisans.
Dans la rue Philippe.

L. M. GOTTSCHALK

A l'honneur d'annoncer que son CONCERT D'ADIEU Et positivement son dernier Concert, aura lieu MARDI SOIR, 17 MAI 1853,

Il sera secondé par

Melle A. Laudiam, M. Feitlinger, M. Esemberg, M. Paulsenkel.

PROGRAMME.
Première partie.

1—Violon, par M ESEMBAU
2—Air du "Chalet" chanté par M. FEITLINGER.
3—Piano, exécuté par L. M. GOTTSCHALK
4—Carnaval de Venise, (guitare) exécuté par Mme APPOLINA LUDLAM.
5—Cavatine " Lucie de Lammermoor," Donizetti—chantée par M. L. FEITLINGER.
6—Piano, exécuté par L. M. GOTTSCHALK

Deuxième partie.

7—Air de "Don Juan" chanté par M FEITLINGER
8—Piano, exécuté par L. M. GOTTSCHALK
9—Violon, par M ESEMBAU.
10—Piano, exécuté par L. M. GOTTSCHALK
11—Air Tyrolien, chanté par M FEITLINGER
12—Piano, exécuté par L. M GOTTSCHALK

Billets pour toutes les parties de la salle $1.

Des places seront réservées sans prix extra.

Le Concert commencera à 8 heures moins un quart. 11mai

SALLE DES ODD-FELLOWS

GRAND CONCERT
Vocal et Instrumental,
Donné le LUNDI, 23 mai 1853,

Dans la SALLE DES ODD FELLOWS, par M. S. LEOPOLD CARRIERE, 1re flûte du théâtre d'Orléans, dans lequel on entendra

Mmes. Widemann, Paola, Paquetti, MM. Bordas, Genibrel, Diguet, Kornbaum.

Le grand orchestre du théâtre d'Orléans dirigé par son habile chef M. E. PREVOST.

Melle LAUDUMIEZ a bien voulu consentir à se faire entendre sur le piano pour cette circonstance seulement.

PRIX DES PLACES ......$1 00.

Les portes s'ouvriront à 7 heures le concert commencera à 8 heures précises.

On peut se procurer des billets d'avance chez MM Benoist marchand de musique, rue de Chartres; Zanoli, marchand de musique, rue Royale ; Howard marchand de musique, rue du Camp, et à la porte de la salle le soir du concert.

(Voir les petites affiches pour le programme.) 17mai

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannuchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée :—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les affiches. Les portes seront ouvertes tous le jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix-huit ans. Ses bras sont d'une grosseur de 2 pieds 4 pouces et elle a 5 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 512 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.

Les prix sont les mêmes. 26 fév

MAISON DE BANQUE DE J. CORNING & Co
No 103, rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 3 Mai 1853.

LES soussignés recevront, jusqu'au 1er juin prochain, à midi, des propositions cachetées pour l'achat de bons de la COMPAGNIE DE L'HOTEL ST-CHARLES, portant sept pour cent d'intérêt et pour la somme de $250,000 (chacun des bons de $1000 payables en 1872), les dits bons ont été émis par autorité de la Législature de cet Etat, et garantis hypothéquement sur toute la propriété de la Compagnie, et les soussignés sont les dépositaires des polices d'assurances sur les propriétés qui s'y trouvent, pour une valeur de $250,000.

Les conditions des détenteurs des bons de la dite Compagnie, concernant les polices [illegible] de $30,000 en 1855 et d'une somme de $ ... en 1861, seront reçues au pair avant l'échéance ... pourvu que leurs montants depuis le jour de l'adjudication.

Ces bons offrent un placement des plus sûrs et des plus avantageux, à cause de leur paiement, garanti par une hypothèque sur cette magnifique propriété, indépendamment de l'Hôtel St-Charles ... qui a été $300,000 indépendamment du terrain sur lequel elle est construite et dont la valeur seule est égale à toute la somme pour laquelle les dits bons ont été émis.

Des copies des susdits bons et de l'acte de la Législature en vertu duquel les dits bons ont été émis, sont ouvertes pour inférence.

J. CORNING & Co

VILLE DE LA NLLE-ORLEANS
ETAT DE LA LOUISIANE

$1,000 No ... 250 $1,000

Qu'il soit connu à tous par les présentes que, pour valeur reçue, la Compagnie de l'Hôtel St-Charles de la Nouvelle-Orléans, doit à John Egerton ou porteur, à son bureau, ... mille piastres que la Compagnie s'engage à payer, en argent ayant cours aux Etats-Unis ... au dit John Egerton ou porteur, ... avec intérêt à raison de sept pour cent par an payable tous les six mois à son bureau ... pour le paiement de ... avec le ... Orléans.

Cette obligation étant dûment et le paiement en étant assuré par hypothèque sur toute la propriété ... indépendamment de l'Hôtel St-Charles de la Nlle Orléans ...

En foi de quoi, John G. Gaines, président et P. N. Wood, secrétaire de la dite Compagnie de l'Hôtel St-Charles ... ont signé le présent ...

Fait à la Nlle-Orléans, le ... 1853 ...

JOHN G GAINES, Président.
P. A. WOOD, secrétaire.
Nlle-Orléans, 1er avril 1853
H B CENAS, Notaire public.

Acte pour mettre la Compagnie de l'Hotel St-Charles de la Nlle-Orléans à même de faire un emprunt et de donner sécurité pour le paiement du dit emprunt.

Sec. 1. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée générale, Que la Compagnie de l'Hôtel St-Charles de la Nlle-Orléans, représentée par son bureau de directeurs, soit autorisée à émettre des bons négociables de la dite compagnie pour une somme n'excédant pas deux cent cinquante mille piastres, payables à telles époques que fixera la dite compagnie.

Sec. 2. Il est de plus décrété, etc. Que la dite Compagnie soit autorisée à assurer le paiement des dits bons, avec l'intérêt total que produira le montant des dits bons, par hypothèque sur toutes les propriétés foncières appartenant à la dite Compagnie, particulièrement sur l'Hôtel St-Charles et ses dépendances, et de donner une garantie sur les polices d'assurances des dites maisons, à telles conditions et de telle manière que fixera le bureau des directeurs.

Sec. 3. Il est de plus décrété, etc. Que la dite assemblée hypothèque dans la paroisse d'Orléans ... notateur des Hypothèques dans la paroisse d'Orléans, ... de dix ans, ... ment des bons pour lesquels elles auront été données.

E. WARREN MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentants
Approuvé le 9 mars 1853.

W. W. FARMER,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat,
P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

12 mai—jusqu'au 1er jn

Bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 12 mai 1853.

CONFORMEMENT aux résolutions suivantes, adoptées le 2 du courant, par le bureau des directeurs de cette compagnie, des propositions seront reçues par les soussignés au bureau de la compagnie, No 45, rue Carondelet, jusqu'à MERCREDI 1er juin 1853, à midi, pour l'achat de tous ou d'une partie quelconque de six cents des bons de $1000 chaque, décrits dans les dites résolutions ; 20 pour cent payable le 1er juin 1853, et 20 pour cent le 1er des mois de juillet, août, septembre et octobre suivants :

Résolu que cette Compagnie émette 1300 bons de $1000 chacun, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement avec des coupons d'intérêt annexés aux dits bons ; lesdits bons seront signés par le président, contresignés par le secrétaire et seront payables comme suit : $300,000 le 1er août 1854 à leur face, et le surplus le 1er août des années 1855, 1856, 1857 et 1858 ; et que, pour assurer le paiement des dits bons, il sera donné une garantie sur la taxe imposée par la ville pour souscrire au capital de cette Compagnie, la taxe étant à échoir de ces époques étant indiquée séparément en garantie pour la série de bons échéant la même année.

Résolu qu'il soit donné avis des propositions pour la vente de 600 des dits bons, les acquéreurs pouvant choisir des bons des séries qu'ils préféreront.

Résolu que le comité de finance soit chargé de mettre immédiatement les résolutions précédentes à exécution.

H. S. BUCKNER, J. P. HARRISON, THOS. HALE. } Comité de finance.

13 mai—jusq. 1 jn

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1853.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau des ingénieurs (ou par la poste) à Aberdeen, Mississippi, jusqu'au 1er juillet prochain, pour le nivellement, la maçonnerie et la construction des ponts, de cinquante milles, de cette partie de la section de division du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, s'étendant de la rivière Tombigby (1/2 mille au nord d'Aberdeen) à la vallée de Beauchiltocreek (tributaire du Yoeanoapany) dans le comté de Choctaw, Mississippi.

Les plans et les coupes seront prêts à dater du vingt juin. A cette époque la nature et l'importance de l'ouvrage pourront également être compris en parcourant la route et en lisant sur les poteaux du centre les inscriptions indiquant la profondeur des fossés et la hauteur des chaussées.

Les adjudicataires recevront le cahier des charges et des propositions en blanc, en s'adressant au bureau.

Toute personne faisant des soumissions, qui ne sera pas personnellement connue des officiers de la compagnie, devra joindre à sa soumission des garanties attestant ses capacités et ses moyens.

La ligne sera divisée en sections d'environ un mille chacune et il sera reçu des soumissions pour tous ou plusieurs sections ou pour le tout.

Il y a environ treize milles de forts travaux de terrassement à l'endroit où la voie traverse les coteaux entre Buena Vista et les sources du Sucia Creek, laquelle se trouvant dans une localité élevée et saine présenteront de grands agréments à l'adjudicataire des travaux de terrassement. Le reste de la distance sera compris dans la moyenne des travaux. Aucun travail de quelque importance n'aura lieu sur toute cette route.

Les travaux de maçonnerie se composent principalement de viaducs en briques avec des arches de 15 à 25 pieds, et des contreforts et piliers en briques pour le pont de la Rivière Tombigbee.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à George H. Hazlehurst, principal ingénieur, ou par lettre adressée à la poste de Beauville, comté de Choctaw, Mississippi, ou au soussigné à la Nouvelle Orléans.

Par ordre de la direction.
JAMES H. GRANT, Ingénieur en chef
14mai—14,16,17,18,19,20,21,21,1,8,15,22,29

TH. BRIERRE, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DU MAINE, No 35, entre les rues Conti et Royale. 4 fév—6m